



Octobre 2006 - N° 48

Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher

Tableau de bord n° 3 - Bilan 2005

Ce troisième tableau de bord porte sur les données extraites des échéanciers des Commissions Locales d'Insertion (CLI) au début du mois de janvier 2006. Son objectif premier n'est pas de quantifier le phénomène mais d'analyser les caractéristiques de la population concernée sur le plan de l'âge, de la situation familiale, du niveau d'études et de qualification, de la proximité au marché de l'emploi, etc. La mise en place d'un nouvel outil informatique de gestion des dossiers n'a pas permis de recueillir les données relatives à 2004 de façon satisfaisante et interdit la comparaison d'une année sur l'autre pour certains indicateurs. Un accent particulier a été mis sur le profil des bénéficiaires qui reviennent plusieurs fois dans le dispositif.

En 2005, le nombre d'allocataires a augmenté plus fortement en Loir-et-Cher (+ 6,6 %) que dans la région ou en moyenne nationale (respectivement + 5,9 et + 4,7 %). Le nombre des entrées (1 655) s'est accru beaucoup plus rapidement que celui des sorties (1 338). La proportion d'allocataires dans la population demeure toutefois nettement inférieure à la moyenne nationale.

Près de **2 ouvertures de droit sur 5 concernent des jeunes moins de 30 ans.** Dans l'ensemble, ils apparaissent plus diplômés que leurs aînés ce qui rend leur accès à l'emploi plus aisé comme tendrait à le montrer leur poids croissant parmi les sortants. Il convient cependant de souligner que **la situation des très jeunes entrants (moins de 25 ans) est moins favorable** ; il s'agit souvent de jeunes femmes avec enfant disposant d'un faible niveau de formation.

Les retours dans le dispositif prennent une place de plus en plus importante : ils représentent plus du tiers des entrées en 2005. Cette proportion dépasse même les 50 % pour les personnes de 35 à 40 ans.

Outre les jeunes, les sorties concernent davantage les plus âgés, qui peuvent faire valoir leurs droits à la retraite. Les

plus pénalisés sont les 50 - 54 ans ; c'est un âge où la reprise d'un travail est très problématique, en particulier pour les moins formés. On constate en effet que **les chances de sortie augmentent fortement avec le niveau d'études. Une courte ancienneté d'inactivité préalable à l'inscription constitue également un facteur favorable.**

La croissance généralisée des flux tient sans doute pour une part à la multiplication des contrats de travail de courte durée n'ouvrant pas droit aux allocations chômage. En témoigne, outre les retours plus fréquents dans le dispositif déjà évoqués, l'accroissement de la part des bénéficiaires ayant connu une alternance entre emploi et chômage.

La proportion de ceux qui sont en emploi ou en formation se réduit d'année en année, alors que les rangs des érémisses demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE se sont sensiblement étoffés. Soulignons néanmoins qu'**un tiers des érémisses se déclarant chômeurs ne sont pas inscrits à l'ANPE. Le glissement du chômage vers le RMI** est d'ailleurs une tendance marquante des deux dernières années. Il s'agit d'une **conséquence directe de la réforme de l'assurance chômage.**

Des retours dans le dispositif de plus en plus nombreux

SOMMAIRE

Introduction : Hausse soutenue du nombre d'allocataires du RMI depuis deux ans	2
Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher en 2005	3
Données de cadrage	3
Profil des bénéficiaires du RMI	7
Degré d'employabilité	9
Degré d'éloignement au marché de l'emploi	10
Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi	13
Degré d'intégration sociale	13
Des entrants plus nombreux en 2005	15
Données de cadrage et profil des entrants	15
Degré d'employabilité et d'éloignement au marché de l'emploi	17
Degré d'intégration sociale	20

Plus de 1 300 foyers sortis du dispositif en 2005	19
Données de cadrage et profil des sortants	19
Degré d'employabilité	21
Degré d'éloignement au marché de l'emploi	22
Caractéristiques comparées des bénéficiaires (entrés, sortis et ensemble)	23
Profil	23
Degré d'employabilité	24
Degré d'éloignement au marché du travail	24
Degré d'intégration sociale	25
Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi	25
Répartition des bénéficiaires du RMI selon la nature des difficultés rencontrées (schéma)	26

Introduction :

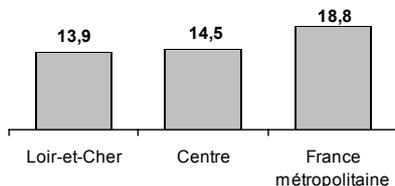
Hausse soutenue du nombre d'allocataires du RMI depuis deux ans

MÉTHODOLOGIE

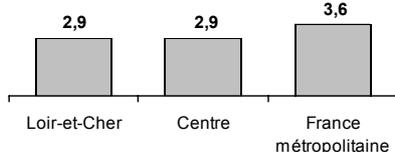
Pour effectuer une comparaison entre le département et les niveaux géographiques supérieurs, il est nécessaire de recourir aux données diffusées au niveau national par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celles-ci portent uniquement sur **les allocataires effectivement payés dans le mois**. Ces chiffres ne pourront être rapprochés des données présentées dans la suite du document. **Le tableau de bord s'appuie en effet sur l'ensemble des bénéficiaires du RMI payés ou suspendus recensés par le service insertion du Conseil Général.**

- Plus de 4 500 allocataires du RMI au 31 décembre 2005.
- En proportion, moins d'allocataires du RMI en Loir-et-Cher mais une hausse plus soutenue : 6,5 % en un an, contre 4,7 % au niveau national.
- Une répartition par âge proche de la structure métropolitaine.

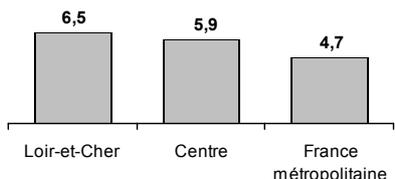
Nombre d'allocataires du RMI au 31/12/2005 pour 1 000 habitants



Part de personnes couvertes par le dispositif au 31/12/2005 dans la population totale (en %)



Evolution du nombre d'allocataires du RMI en 2005 (en %)



D'après source : CAF et MSA - INSEE (estimations de population sans double compte au 01/01/2004)

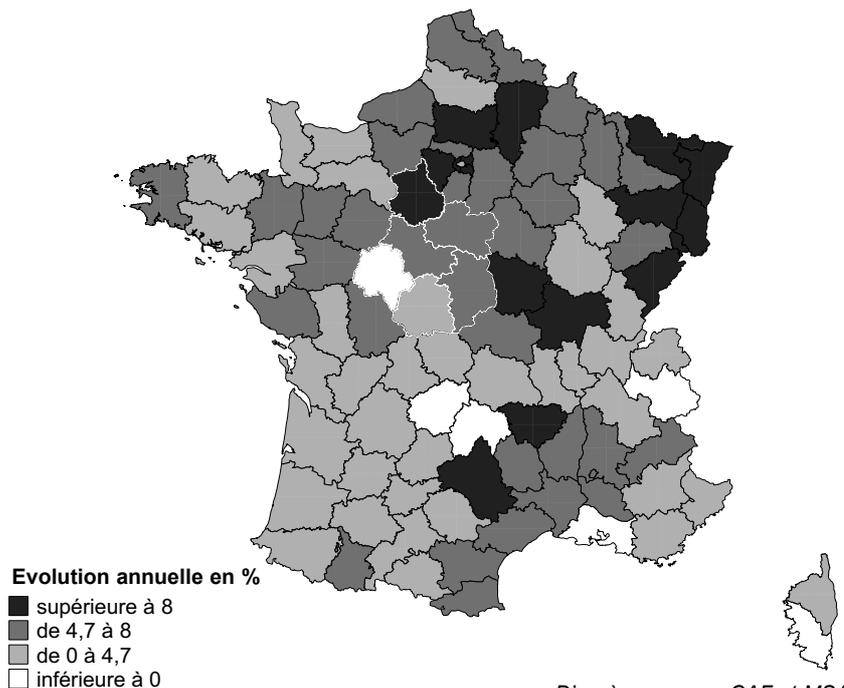
Au 31 décembre 2005, plus de **4 500 Loir-et-chériens bénéficiaient** du versement d'une allocation au titre du RMI.

Leur nombre a très **fortement augmenté** depuis deux ans, avec un rythme d'accroissement annuel supérieur à **6 %**. La hausse constatée est en partie **imputable à la réforme de l'assurance chômage** mise en place début 2003. La durée maximale d'indemnisation par l'assurance chômage a en effet été raccourcie, entraînant un basculement dans le dispositif RMI d'une partie des demandeurs d'emploi désormais non indemnisés.

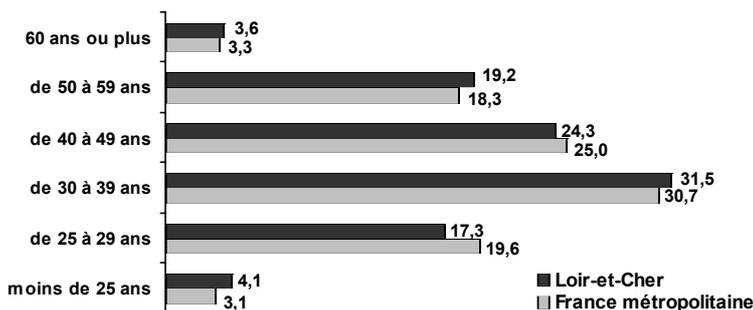
En 2004, cette situation a été accentuée par une conjoncture économique encore morose et la **répercussion, avec un certain décalage, de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi** au cours de la période antérieure. Le département affichait alors une augmentation de plus de 8 % du nombre d'allocataires du RMI.

En 2005, malgré une sensible inflexion, l'accroissement du nombre d'allocataires reste soutenu : + 6,5 % contre + 4,7 % en moyenne nationale. Néanmoins, avec moins de 14 allocataires pour 1 000 habitants et 2,9 % de la population couverte par le dispositif, la situation du Loir-et-Cher s'apparente à celle de la région et apparaît moins défavorable que celle observée au plan national (respectivement 19 allocataires pour 1 000 habitants et 3,6 % de la population couverte).

Evolution du nombre d'allocataires du RMI en 2005 (en %)



Répartition comparée des allocataires CAF du RMI par tranche d'âge en 2005 (en %)



D'après source : CAF

Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher en 2005

Données de cadrage

AVERTISSEMENT

Les données des trois dernières années n'étant pas extraites à l'identique (cf. méthodologie), **aucun chiffre d'évolution du nombre de bénéficiaires n'est indiqué** dans le tableau de bord 2005.

Par ailleurs, des **écarts de chiffres** apparaissent **entre les principaux indicateurs** présentés en page 2, établis sur la base du nombre d'allocataires payés, et ceux présentés ci-après qui recouvrent nécessairement un plus grand nombre de personnes (ensemble des bénéficiaires payés ou suspendus pour divers motifs : attente de renouvellement ou d'un examen complémentaire par exemple).

MÉTHODOLOGIE

Cette analyse de la population des RMIstes porte sur les 5 366 "dossiers avec droits ouverts" au 31/12/2005, extraits du nouvel outil statistique "Perceaval" mis en place par le Conseil Général fin 2004, la saisie des dossiers étant toujours assurée par les secrétariats des Commissions Locales d'Insertion (CLI).

L'année 2005 constitue une nouvelle année de référence, certains champs étant renseignés différemment dans la base actuelle. Seules des données de cadrage calculées par CLI sont intégrées au document. Les évolutions ne sont citées qu'à titre indicatif, lorsqu'elles apparaissent significatives. Les chiffres de l'année 2004 ne sont en effet que partiellement exploitables.

Les analyses présentées portent exclusivement sur les bénéficiaires référents des dossiers et non sur les conjoints ou ayants droit. Elles s'appuient sur les bénéficiaires payés ou suspendus.

Depuis janvier 1995, les bénéficiaires du RMI font l'objet d'un suivi statistique tout au long de leur présence dans le dispositif. Les bulletins de "Suivi statistique des bénéficiaires du RMI", établis lors de la demande ou de l'élaboration de chaque contrat d'insertion, sont remplis sur le **principe déclaratif** ; ils servent de support à cette analyse.

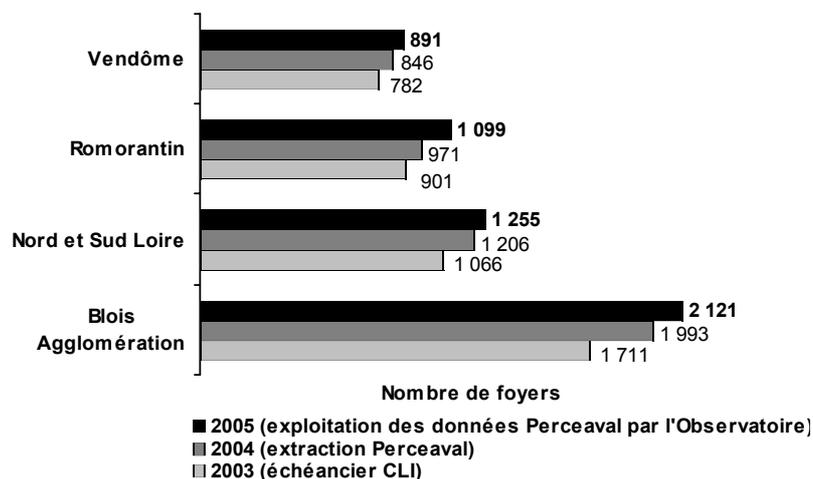
➤ Au 31 décembre 2005, on dénombre 5 366 foyers bénéficiaires du RMI (payés ou suspendus) en Loir-et-Cher.

➤ Les entrées dans le dispositif sont particulièrement nombreuses pour la troisième année consécutive : 1 655 entrants.

➤ Avec les conjoints et enfants, plus de 10 100 personnes sont désormais couvertes, soit 3,2 % de la population départementale.

Une hausse sensible du nombre de bénéficiaires

Répartition des foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) par CLI



Répartition des foyers bénéficiaires du RMI et des personnes couvertes par Commission Locale d'Insertion

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre total de ménages (1999)	33 040	40 033	29 091	28 437	130 601
Population sans double compte (1999)	78 166	99 116	69 672	68 014	314 968
BÉNÉFICIAIRES					
Nombre de foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) en 2005 (2003)	2 121 (1 711)	1 255 (1 066)	1 099 (901)	891 (782)	5 366 (4 460)
Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants en 2005 (2003)	27,1 (21,9)	12,7 (10,8)	15,8 (12,9)	13,1 (11,5)	17,0 (14,2)
Part des foyers bénéficiaires sur le nombre total des ménages (1999)	6,4 %	3,1 %	3,8 %	3,1 %	4,1 %
AYANTS DROIT					
Nombre de conjoints ou de concubins	424	265	232	147	1 068
Nombre d'enfants	1 456	908	836	385	3 585
Nombre de personnes couvertes¹ par le RMI en 2005 (2003)	4 064 (3 301)	2 462 (2 027)	2 181 (1 541)	1 452 (1 426)	10 159 (8 295)
Part dans la population totale (1999)	5,2%	2,5%	3,1%	2,1%	3,2 %

D'après sources : DGAAS du Conseil Général (Perceval) - Echancier CLI - INSEE - RGP 99

► L'augmentation du nombre de bénéficiaires est nettement plus marquée au sud de la Loire et dans la CLI de Blois Agglomération où plus de 6,4 % des ménages sont concernés par le dispositif.

► La ville de Blois concentre 35 % des bénéficiaires du Loir-et-Cher (elle regroupe 16 % de la population), soit une proportion identique à celle relevée en 2003.

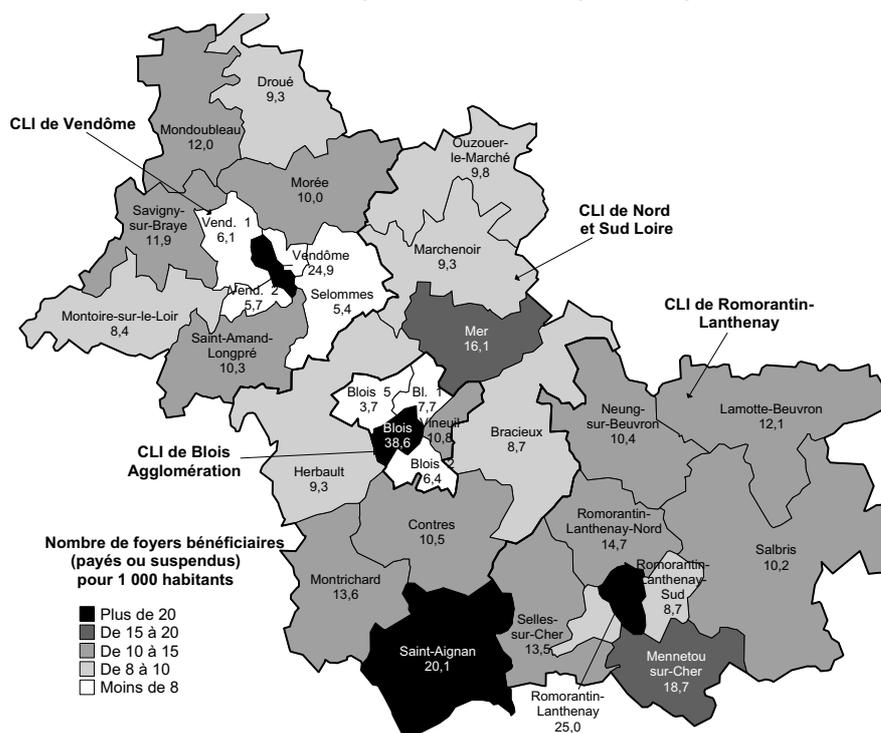
► Signalons la situation de Noyers et Saint-Aignan : près de 30 bénéficiaires pour 1 000 habitants et plus de 6 % de la population couverte par le dispositif. Ces proportions sont supérieures à celles observées à Romorantin et Vendôme.

► Les cantons périurbains sont toujours les moins affectés, mais l'évolution apparaît défavorable dans le Blaisois et le Romorantin.

► Les cantons de Montoire, Selommes et, dans une moindre mesure, celui de Contres, présentent des signes encourageants : recul ou stabilité du nombre de bénéficiaires dans la période récente, proportion relativement faible de la population couverte par le dispositif.

1. Sont comptabilisés 140 ayants droit pour lesquels le statut familial n'est pas précisé. Il peut s'agir d'un ascendant ou d'un tiers familial, par exemple.

Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants par CLI et par canton



Répartition des bénéficiaires du RMI et des personnes couvertes au 31/12/2005 dans les communes les plus concernées

Communes	Nombre de bénéficiaires (payés ou suspendus)	Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants	Nombre de personnes couvertes	Part dans la population totale 1999
Blois	1 896	38,6	3 662	7,4%
Noyers-sur-Cher et Saint-Aignan	181	29,5	390	6,3%
Mer	140	23,8	297	5,0%
Romorantin-Lanthenay	459	25,0	893	4,9
Vendôme	441	24,9	722	4,1%

Classement par ordre décroissant de la part des personnes couvertes dans la population totale.

Répartition des foyers bénéficiaires du RMI et des personnes couvertes par canton

Cantons	Nombre de bénéficiaires (payés ou suspendus)	Tendance d'évolution du nombre de bénéficiaires (par rapport à 2003)	Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants	Nombre de personnes couvertes	Part dans la population totale en 1999 (en %)
Commune de Blois	1 896	↗	38,6	3 662	7,4
Commune de Romorantin-Lanthenay	459	↗	25,0	893	4,9
Saint-Aignan	337	↗	20,1	726	4,3
Commune de Vendôme	441	↗	24,9	722	4,1
Mennetou-sur-Cher	127	↗	18,7	276	4,1
Mer	178	↗	16,1	368	3,3
Romorantin nord (hors Romorantin)	27	↗	14,7	57	3,1
Selles-sur-Cher	146	↗	13,5	320	3,0
Montrichard	206	↗	13,6	358	2,4
Vineuil	102	↗	10,8	208	2,2
Lamotte-Beuvron	121	↗	12,1	216	2,2
Contres	177	→	10,5	362	2,1
Mondoubleau	70	↗	12,0	124	2,1
Ouzouer-le-Marché	44	↗	9,8	91	2,0
Salbris	139	↗	10,2	275	2,0
Neung-sur-Beuvron	55	↗	10,4	105	2,0
Savigny-sur-Braye	68	↗	11,9	107	1,9
Saint-Amand-Longpré	46	↗	10,3	76	1,7
Herbault	131	↗	9,3	240	1,7
Marchenoir	51	↗	9,3	89	1,6
Morée	79	↗	10,0	127	1,6
Droué	30	↗	9,3	51	1,6
Bracieux	131	↗	8,7	228	1,5
Romorantin sud (hors Romorantin)	25	↗	8,7	39	1,4
Blois 2 (hors Blois)	48	↗	6,4	87	1,2
Vendôme 1 (hors Vendôme)	35	↗	6,1	66	1,2
Montoire-sur-le-Loir	74	↘	8,4	101	1,1
Blois 1 (hors Blois)	58	↗	7,7	84	1,1
Selommes	19	↘	5,4	35	1,0
Vendôme 2 (hors Vendôme)	29	↗	5,7	43	0,8
Blois 5 (hors Blois)	17	↗	3,7	23	0,5
Loir-et-Cher	5 366	↗	17,0	10 159	3,2

D'après sources : DGAAS du Conseil Général (Perceval) - Echancier CLI - INSEE - RGP 99

Classement par ordre décroissant de la part des personnes couvertes dans la population totale.

La moitié des bénéficiaires de la CLI Nord et Sud Loire sont dans le dispositif depuis plus de 3 ans

➤ Le flux élevé des entrées au cours des deux dernières années influe sur l'ancienneté moyenne² dans le dispositif qui recule : 4 ans et 1 mois (soit 2 mois de moins qu'en 2003).

➤ Il explique également la proportion accrue des bénéficiaires inscrits depuis moins de 2 ans (46,6 % en 2005 contre 38,6 % en 2003).

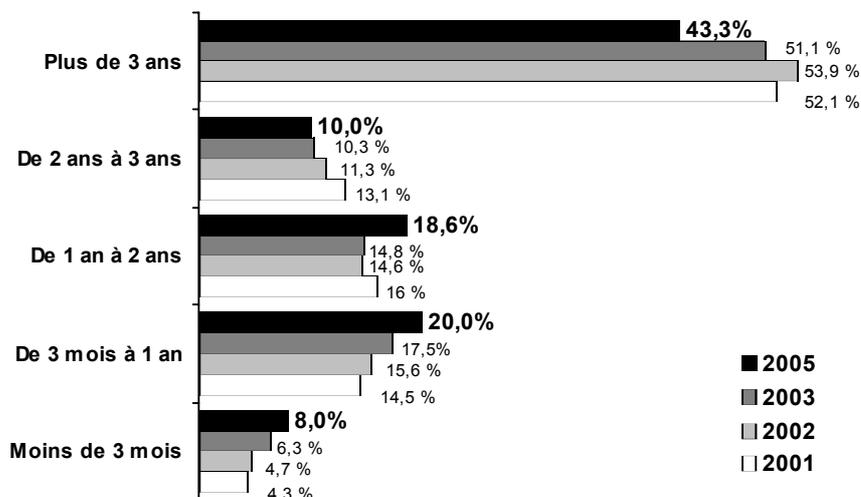
➤ Néanmoins, le nombre de bénéficiaires inscrits depuis plus de 3 ans reste stable (2 326 personnes contre 2 315 en 2003).

➤ Localement, les situations sont contrastées. Là où les flux d'entrées sont de faible niveau, le poids des bénéficiaires anciens est plus important³ (cantons de Marchenoir et Montoire-sur-le-Loir en particulier).

➤ Inversement, dans les trois villes de Blois, Romorantin et Vendôme où les entrées dans le dispositif sont importantes, la part des bénéficiaires de plus de 3 ans apparaît modérée (environ 40 % des bénéficiaires).

➤ Les cantons de Marchenoir et de Montoire comptent un nombre d'entrées proportionnellement plus faible en 2005 que dans la plupart des autres cantons du Loir-et-Cher.

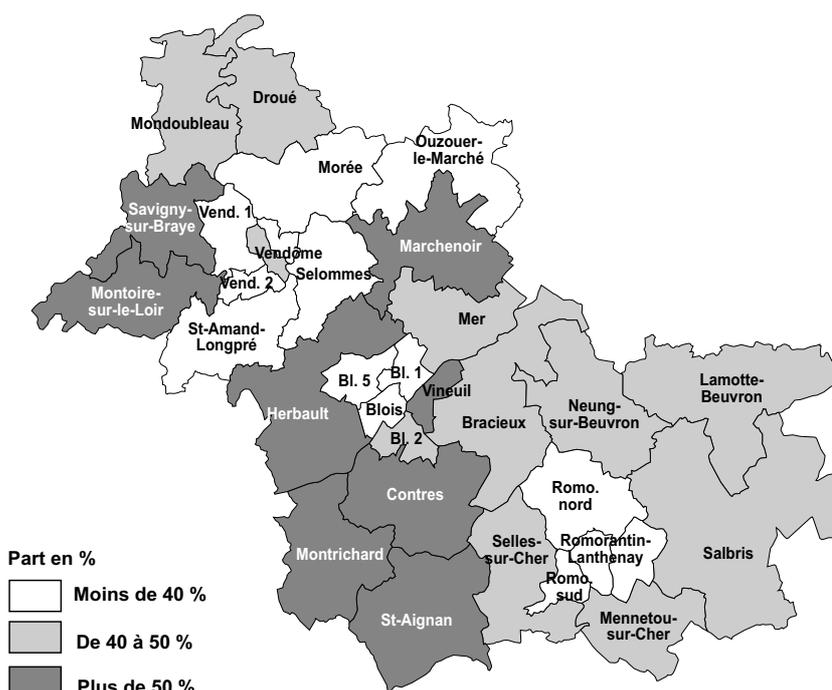
Répartition des bénéficiaires du RMI selon leur ancienneté dans le dispositif (en %)



Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI selon leur ancienneté dans le dispositif en 2005 (en %)

Ancienneté dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 3 mois	9,1%	7,0%	8,1%	6,5%	8,0%
De 3 mois à 1 an	20,7%	15,9%	21,1%	22,9%	20,0%
De 1 an à 2 ans	18,8%	17,5%	19,7%	18,5%	18,6%
De 2 ans à 3 ans	10,9%	9,3%	9,2%	10,0%	10,0%
Plus de 3 ans	40,5%	50,3%	41,9%	42,1%	43,3%

Part des bénéficiaires du RMI ayant plus de trois ans d'ancienneté dans le dispositif en 2005 (en %)



2. Il s'agit ici de l'ancienneté moyenne dans le dispositif des bénéficiaires actuels, et non pas d'une durée moyenne de passage qui nécessiterait pour être calculée, de s'appuyer sur les flux d'entrées et de sorties sur longue période.

3. Les données relatives aux entrants en 2003 et 2004 ne sont pas disponibles par canton.

Profil des bénéficiaires du RMI

La hausse a concerné toutes les catégories d'âge

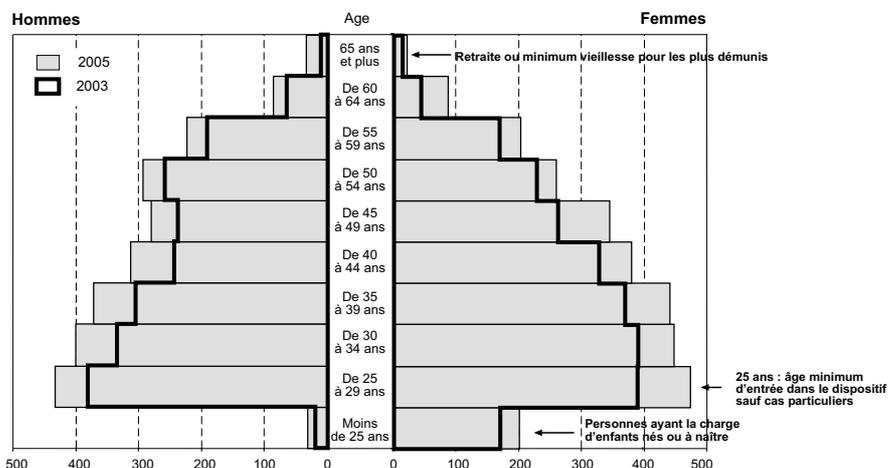
➤ Le nombre de bénéficiaires du RMI s'est accru pour l'ensemble des catégories d'âge. La structure démographique s'est donc peu modifiée.

➤ Au cours de la période 2003-2005, la part des jeunes de moins de 30 ans s'est accrue de 2 points (21,3 % en 2005).

➤ Le nombre d'inscriptions à l'âge minimal d'entrée dans le dispositif (25 ans hors cas particuliers) est important : plus de 180 jeunes âgés de 25 ans étaient présents au 31 décembre 2005 (soit 3,4 % des bénéficiaires).

➤ Au total, les personnes de moins de 26 ans regroupent près de 8 % des bénéficiaires.

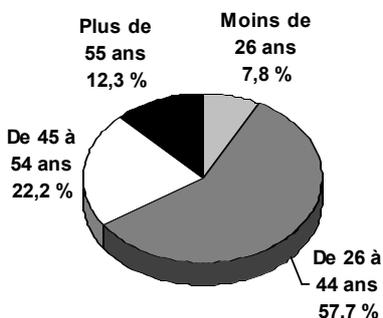
Pyramide des âges des bénéficiaires du RMI



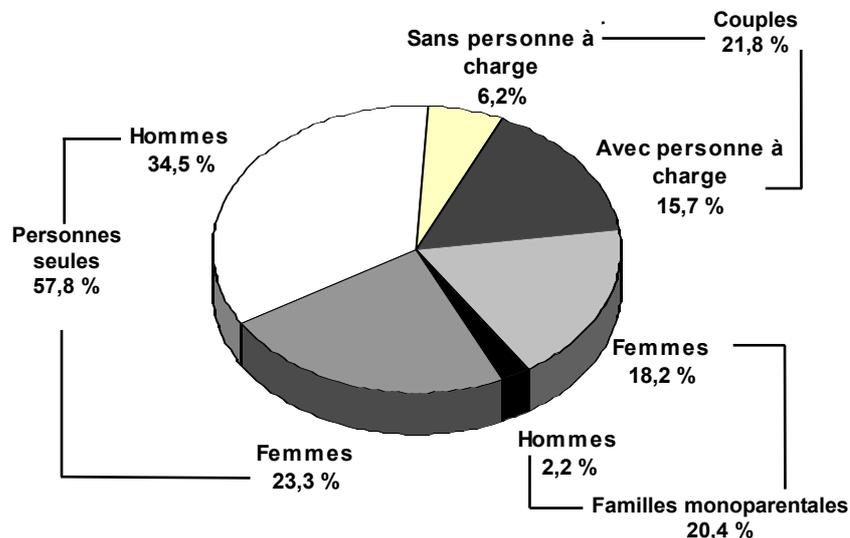
Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI et par âge en 2005 (en %)

Age	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 25 ans	4,7	4,5	3,5	4,2	4,3
De 25 à 29 ans	18,6	15,2	16,7	16,2	17,0
De 30 à 34 ans	17,1	14,3	16,3	15,0	15,9
De 35 à 39 ans	16,7	13,0	15,3	15,1	15,3
De 40 à 44 ans	12,3	13,3	13,1	14,3	13,0
De 45 à 49 ans	11,7	13,1	11,5	10,3	11,8
Plus de 50 ans	8,2	12,3	10,9	12,2	10,4
55 ans et plus	10,6	14,3	12,7	12,7	12,3

Répartition des bénéficiaires par classe d'âge en 2005



Répartition des bénéficiaires du RMI selon la composition familiale en 2005



➤ Les ménages avec enfants apparaissent proportionnellement plus nombreux en 2005 : 36 % contre 31,5 % en 2003.

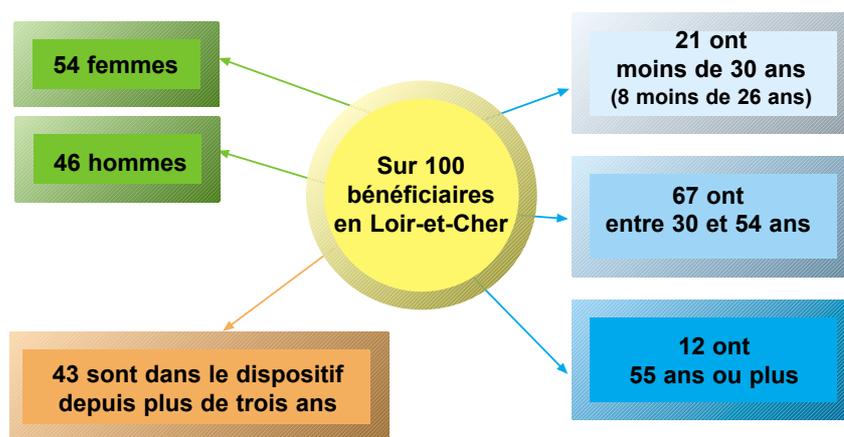
➤ Un bénéficiaire sur cinq est un monoparent.

➤ La répartition hommes / femmes s'est peu modifiée depuis 2003 en moyenne départementale. Les disparités entre les CLI se sont atténuées mais les femmes sont toujours largement sur-représentées dans le Romorantinois (57,2 %). Leur proportion s'est sensiblement accrue en Nord et Sud Loire ainsi qu'en Vendômois.

➤ Les très jeunes bénéficiaires sont un peu plus nombreux, en proportion, dans l'agglomération blésoise : 8,5 % ont moins de 26 ans et près du quart des bénéficiaires a moins de 30 ans (23,3 %).

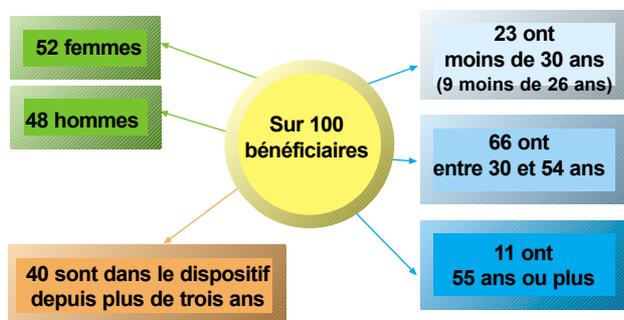
➤ A l'inverse, la CLI de Nord et Sud Loire se caractérise par une présence plus importante de bénéficiaires âgés (14,3 % ont 55 ans ou plus) et une très forte proportion de personnes inscrites depuis plus de 3 ans dans le dispositif (50,3 % contre 40,5 % pour Blois agglomération).

Typologie des bénéficiaires du RMI en 2005

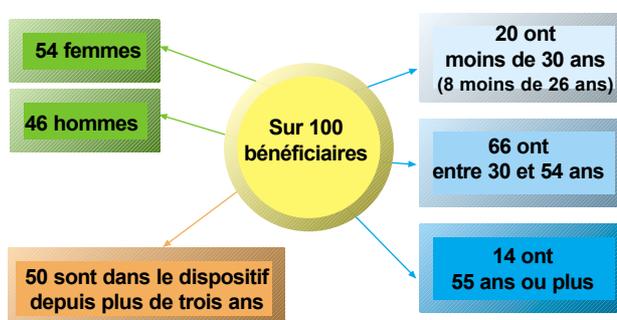


Typologie des bénéficiaires du RMI par CLI en 2005

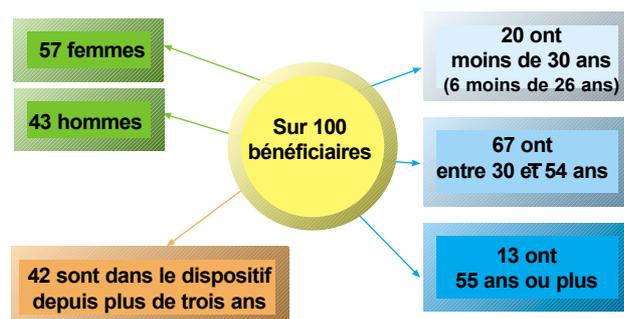
Blois agglomération



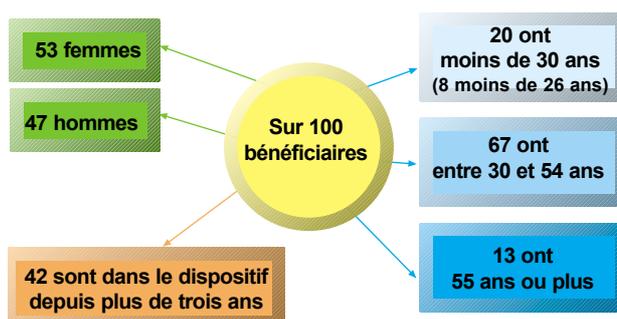
Nord et Sud Loire



Romorantin



Vendôme



MÉTHODOLOGIE

Les informations relatives à la formation et à la vie professionnelle, ainsi que la situation à l'égard du logement, sont extraites des Bulletins de suivi statistique des bénéficiaires (BSB). Ils ne sont renseignés, dans la base Perceaval, que pour près de 55 % d'entre eux (soit 2 915 bénéficiaires présents au 31 décembre 2005).

Les données relatent la situation au moment de la première demande et sont actualisées pour partie lors de l'établissement ou du renouvellement d'un contrat.

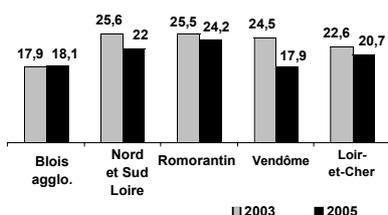
➤ La moitié des bénéficiaires du RMI ont une formation limitée (niveau VI ou V bis) ; 45 % se sont arrêtés en fin de scolarité obligatoire.

➤ Globalement le niveau de formation s'est élevé : on enregistre une sensible augmentation de la part des titulaires d'un BEP, d'un CAP voire d'un Bac.

➤ On constate dans la CLI Nord et Sud Loire une sur-représentation des plus diplômés (11 % ont au moins un niveau Bac + 2 contre 8 % en moyenne départementale et à peine 6 % dans le Romorantinois).

➤ On enregistre une forte corrélation entre le niveau de formation et l'ancienneté dans le dispositif.

Part des bénéficiaires du RMI ayant auparavant exercé un emploi qualifié⁵ par CLI (en %)



➤ A l'exception de Blois agglomération, la proportion de personnes ayant exercé un emploi qualifié s'est fortement réduite en raison de l'entrée dans le dispositif d'un nombre important de personnes ne disposant d'aucune expérience professionnelle (près du quart des présents au 31/12/2005, plus du tiers des femmes dans les CLI de Blois agglomération et de Nord et Sud Loire).

➤ Notons la part élevée d'ouvriers qualifiés masculins dans le Romorantinois : 25 % contre 11 à 19 % dans les autres CLI.

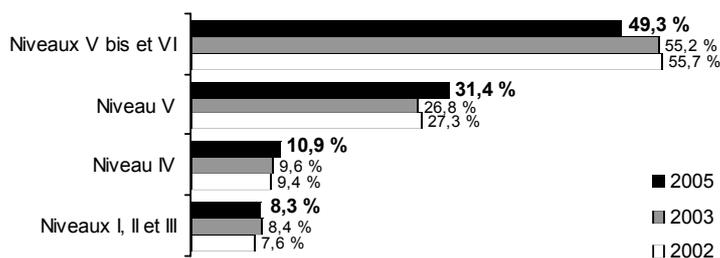
4. Pour ce tableau et les analyses suivantes, les pourcentages pris en compte sont calculés déduction faite des non réponses.

5. Ouvrier ou employé qualifié, cadre ou agent de maîtrise.

Degré d'employabilité

Un niveau de formation plus élevé

Répartition des bénéficiaires du RMI selon le niveau d'études (en %)

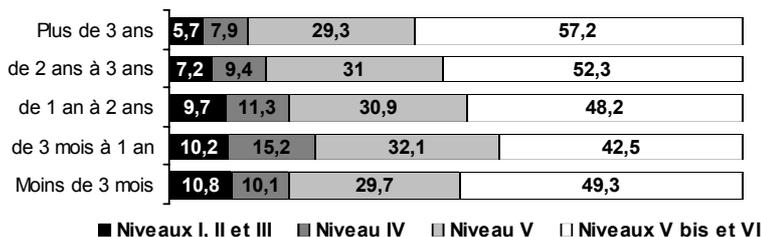


Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI selon le niveau d'études en 2005 (en %)⁴

Niveau d'études	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Niveaux I, II et III	8,3	10,8	5,7	7,6	8,1
Niveau IV	13,1	11,1	8,4	8,1	10,6
Niveau V	25,7	31,5	34,6	32,6	30,5
Niveaux V bis et VI	52,9	46,7	51,2	51,7	50,8

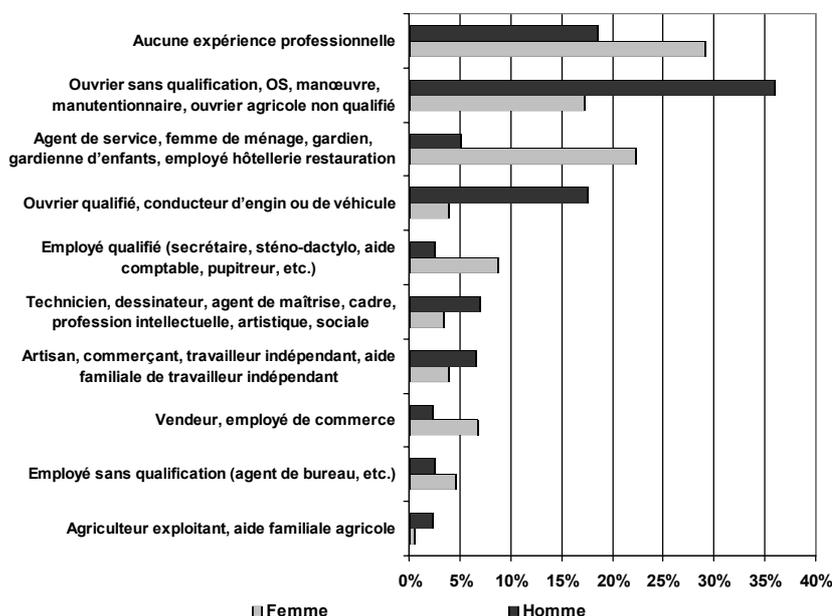
Niveau de formation : I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

Répartition des bénéficiaires par le niveau d'études selon l'ancienneté dans le dispositif (en %)



Moins de bénéficiaires ayant occupé un emploi qualifié

Répartition des bénéficiaires du RMI par sexe selon l'emploi le plus important déjà exercé (en %)



MÉTHODOLOGIE

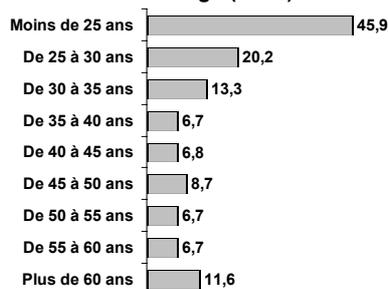
Pour 300 bénéficiaires qui ont déclaré par ailleurs n'avoir aucune expérience professionnelle, la question du passé professionnel n'est pas renseignée. Le nombre des bénéficiaires n'ayant jamais travaillé avant leur entrée dans le dispositif est donc sous évalué pour cette question.

➤ Depuis plusieurs années, la proportion de bénéficiaires ayant alterné des situations d'emploi et de chômage suite à un travail régulier est en augmentation. De même, on note une proportion croissante de personnes ayant connu une situation de travail régulier : 55,3 % en 2005, soit 7 points de plus qu'en 2002.

➤ L'entrée dans le dispositif suite à une longue période d'inactivité⁶ est plus fréquente en Romorantinais (57,5 %) que dans le reste du département. Dans la CLI de Blois agglomération, cette situation ne recouvre que 42 % des bénéficiaires. La part des personnes n'ayant jamais travaillé y est en revanche nettement plus élevée (17 %), notamment en raison de la présence de nombreux jeunes dans le dispositif.

➤ Un quart des personnes de 55 ans ou plus a connu une période de travail régulier suivie de chômage ininterrompu (15 % des moins de 55 ans).

Part des bénéficiaires du RMI n'ayant jamais travaillé selon l'âge (en %)



➤ Dans la CLI de Romorantin, 27 % des bénéficiaires ont connu plus de trois ans d'inactivité avant leur entrée dans le dispositif. Ils sont moins de 20 % dans cette situation à Blois agglomération.

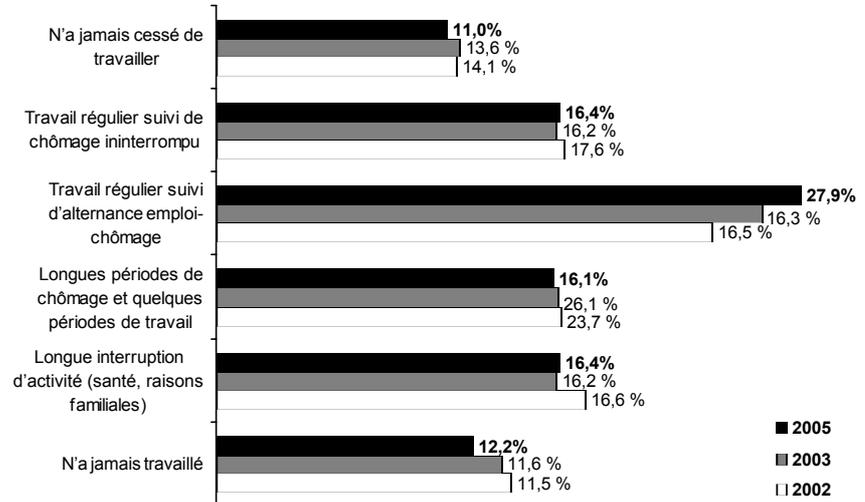
➤ La part de personnes ayant déclaré n'avoir jamais travaillé s'amenuise (12 % contre 13,6 en 2003)

6. Sont regroupés ici "Longue interruption d'activité (santé, raisons familiales)", "Travail régulier suivi de chômage ininterrompu" et "Longues périodes de chômage et quelques périodes de travail".

Degré d'éloignement au marché de l'emploi

L'alternance emploi-chômage a précédé l'entrée dans le dispositif de 28 % des bénéficiaires

Répartition des bénéficiaires du RMI selon le passé professionnel (en %) à l'entrée dans le dispositif



Répartition des bénéficiaires par CLI selon le passé professionnel en 2005 (en %) à l'entrée dans le dispositif

Passé professionnel	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
N'a jamais cessé de travailler	8,4%	16,7%	9,0%	12,3%	11,0%
Travail régulier suivi de chômage ininterrompu	14,6%	16,7%	19,6%	13,9%	16,4%
Travail régulier suivi d'alternance emploi-chômage	32,4%	26,4%	23,3%	28,7%	27,9%
Longues périodes de chômage et quelques périodes de travail	12,8%	16,2%	17,8%	20,4%	16,1%
Longue interruption d'activité (santé, raisons familiales)	14,9%	14,8%	20,1%	15,5%	16,4%
N'a jamais travaillé	17,0%	9,4%	10,2%	9,1%	12,2%

Part élevée des personnes inactives depuis plus de trois ans à leur entrée dans le dispositif en Romorantinais

Répartition des bénéficiaires par CLI selon l'ancienneté d'inactivité en 2005 (en %) à l'entrée dans le dispositif

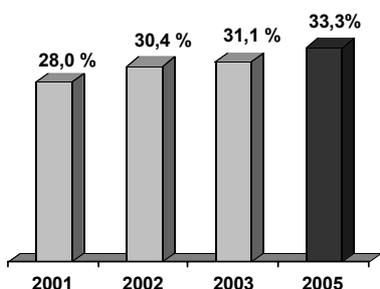
Ancienneté d'inactivité	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
N'a jamais travaillé	16,8	8,6	10,7	9,4	12,1
Moins d'un an	37,1	44,6	35,5	39,0	38,7
De un an à moins de trois ans	26,4	24,1	26,8	28,8	26,3
Trois ans et plus	19,6	22,8	27,0	22,8	22,8

➤ La part de bénéficiaires effectuant un retour dans le dispositif s'accroît régulièrement.

➤ On n'enregistre pas de différence significative selon de sexe. Par contre, les personnes âgées de 30 à 49 ans semblent plus sujettes à un retour dans le dispositif que leurs aînés (40 % contre 32 %).

➤ Comparativement, les personnes de nationalité étrangère ont une propension plus faible à revenir dans le dispositif.

Part des bénéficiaires ayant effectué un retour dans le dispositif (en %)

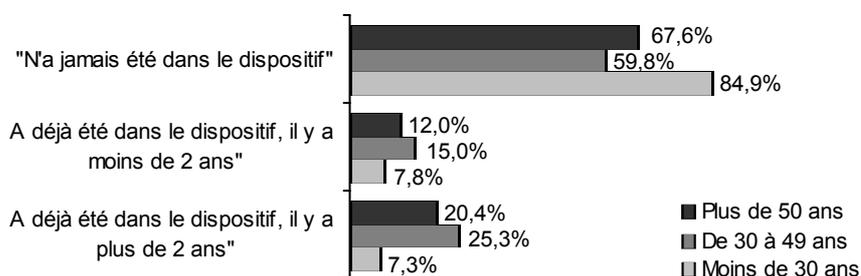


➤ Dans le Vendômois, le quart des bénéficiaires effectue un retour après 2 années hors du dispositif.

➤ Dans les cantons de Mer, Bracieux et Selles-sur-Cher, près d'un bénéficiaire sur 5 revient dans le dispositif moins de 2 ans après sa sortie.

Le tiers des bénéficiaires effectuent un retour dans le dispositif

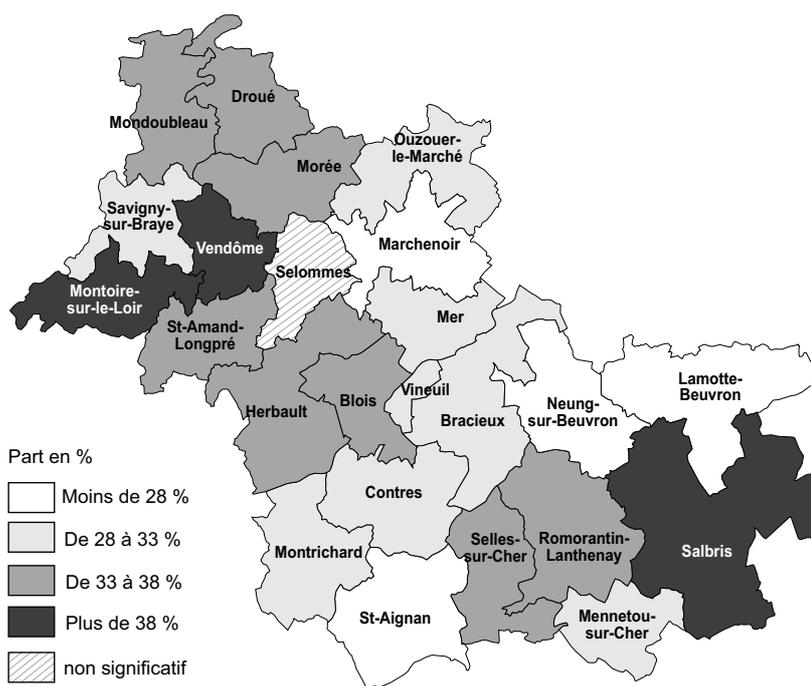
Répartition des bénéficiaires du RMI au 31/12/2005 par tranche d'âge selon la récurrence dans le dispositif (en %)



Répartition des bénéficiaires par CLI au 31/12/2005 selon la récurrence dans le dispositif (en %)

Récurrence dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
"N'a jamais été dans le dispositif"	66,6	70,4	65,7	62,6	66,7
"A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans"	11,7	13,4	13,8	12,9	12,8
"A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans"	21,7	16,1	20,5	24,5	20,5

Part des bénéficiaires du RMI présents au 31/12/2005 ayant effectué un retour dans le dispositif

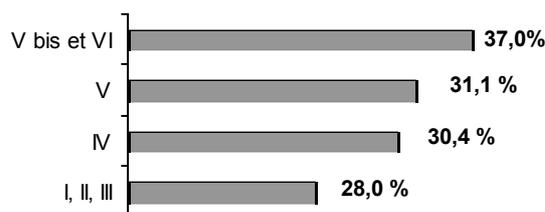


➤ Plus le niveau d'études est élevé, plus la propension à retourner dans le dispositif apparaît faible. Néanmoins, près de 3 bénéficiaires sur 10 diplômés d'études supérieures sont présents dans le dispositif au moins pour la seconde fois.

➤ Globalement, le retour est plus fréquent pour les personnes ayant occupé un emploi non qualifié : 44 % pour les agents de service, 38 % pour les ouvriers et employés sans qualification mais également pour les employés qualifiés. On constate pour ces mêmes catégories une part plus élevée de retours moins de 2 ans après leur sortie du dispositif.

➤ L'alternance emploi-chômage ressort également comme l'un des facteurs de risque pesant sur la réinscription.

Part des bénéficiaires du RMI présents au 31/12/2005 effectuant un retour dans le dispositif selon le niveau d'études



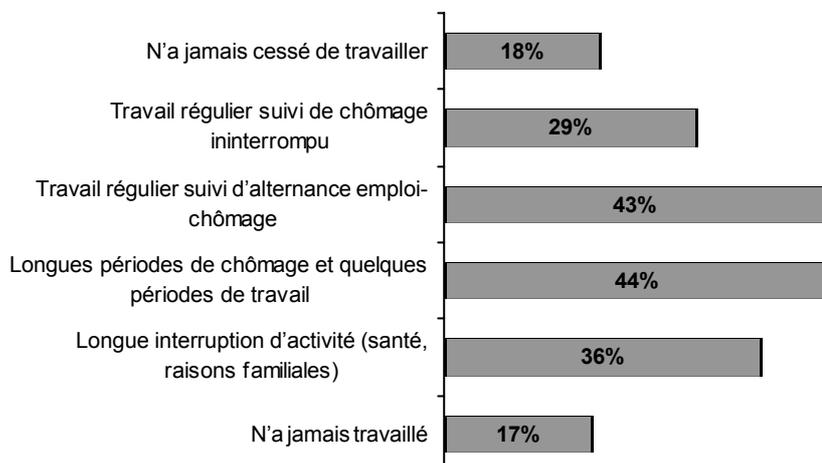
Niveau de formation : I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

Part des bénéficiaires du RMI présents au 31/12/2005 effectuant un retour dans le dispositif selon l'emploi le plus important déjà exercé



* peu significatif en raison du faible effectif

Part des bénéficiaires du RMI présents au 31/12/2005 effectuant un retour dans le dispositif selon le passé professionnel



Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi

MÉTHODOLOGIE

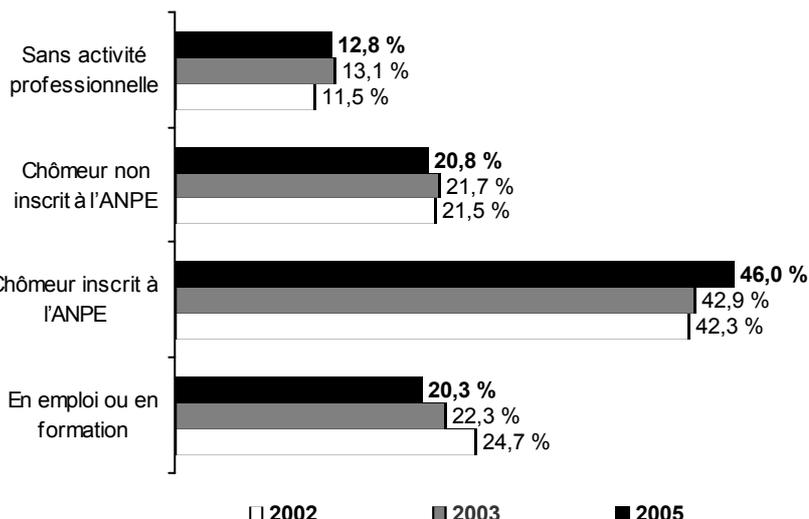
L'analyse des résultats portant sur la situation au regard de l'emploi, l'état de santé, la situation au regard du logement ou la présence de dettes s'appuie sur les éléments fournis lors de la signature du dernier contrat d'insertion, soit 2 428 bénéficiaires présents au 31/12/2005 et dont le contrat a été signé ou renouvelé dans l'année.

➤ La part des bénéficiaires du RMI en emploi ou en formation se réduit d'année en année. Néanmoins, cette situation concerne un bénéficiaire sur 5, parmi ceux ayant signé ou renouvelé un contrat courant 2005.

➤ Les deux tiers des bénéficiaires sont demandeurs d'emploi. La part de ceux inscrits à l'ANPE est en hausse en 2005 (46 %), en raison notamment de l'entrée dans le dispositif de chômeurs en fin de droit suite à la réforme de l'assurance chômage.

➤ Près d'un tiers des personnes se déclarant en recherche d'emploi ne sont pas inscrites à l'ANPE. On remarque à cet égard des transferts entre ANPE et RMI sous l'effet de la mise en place, par l'Agence, de contrôles plus réguliers en matière de recherche active d'emploi.

Répartition des bénéficiaires selon leur situation professionnelle (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion



Degré d'intégration sociale

➤ Deux bénéficiaires sur 5 déclarent rencontrer des problèmes de santé. Le taux est un peu supérieur à celui enregistré dans les années antérieures.

➤ La CLI de Blois agglomération se démarque avec une proportion sensiblement plus faible (36 %) qui s'explique par la sur-représentation des jeunes, moins affectés par les problèmes de santé.

➤ Les hommes (41 %) sont davantage concernés que les femmes mais l'écart n'est que de 2 points.

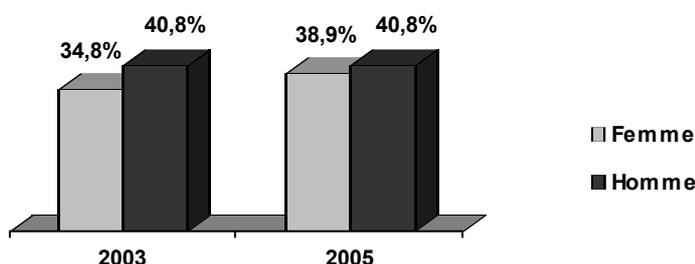
➤ Près de la moitié des personnes ayant connu une longue période d'inactivité professionnelle préalable à leur entrée dans le dispositif signalent des problèmes de santé.

➤ Les bénéficiaires qui reviennent dans le dispositif ne sont proportionnellement pas plus nombreux à déclarer des difficultés de santé (42 %).

Part des bénéficiaires signalant l'existence de difficultés de santé par CLI en 2005 (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Existence de difficultés de santé	36,2	41,6	41,5	41,9	39,7

Part des bénéficiaires ayant des difficultés de santé selon le sexe (en %)



➤ 20 % des bénéficiaires ayant signé un contrat dans l'année sont hébergés par un tiers (famille ou amis), près de 6 % résident en caravane et 2 % sont en situation très précaire.

➤ Dans l'ensemble, un peu moins d'un bénéficiaire sur cinq déclare rencontrer des difficultés particulières par rapport au logement. Cette proportion est identique pour les personnes qui ne disposent pas d'un logement stable.

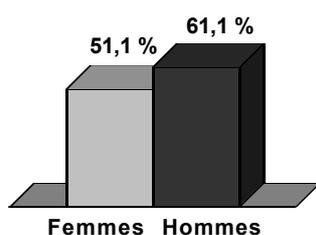
➤ La part des personnes ayant signalé des difficultés d'accès à un logement est plus élevée dans les CLI de Blois agglomération et de Vendôme : respectivement 15 % et 12 % des bénéficiaires contre seulement 5 % dans le Romorantinais. Un constat similaire est dressé pour le maintien dans le logement, notamment en Vendômois (11 %).

➤ Près de 3 bénéficiaires sur 10 révèlent avoir des dettes, environ 4 sur 10 en Vendômois, comme en 2003.

➤ L'endettement, un peu plus fréquent chez les locataires, est particulièrement marqué parmi les accédants à la propriété.

(Il concerne également les personnes sans domicile fixe mais les effectifs sont trop faibles pour être considérés comme significatifs).

Part des bénéficiaires possédant le permis de conduire selon le sexe (en %)



➤ Seulement 55 % des bénéficiaires disposent du permis de conduire au moment de leur entrée dans le dispositif.

➤ 15 % des bénéficiaires ne détenant pas le permis ne lisent pas le français et 17 % ne l'écrivent pas (selon les déclarations faites lors de l'établissement des contrats).

➤ La part de titulaires du permis est nettement moindre chez les personnes les plus éloignées de l'emploi : un tiers seulement de celles qui n'ont jamais travaillé, la moitié de celles qui ont connu de longues interruptions professionnelles (pour raison de santé, etc.).

Part des bénéficiaires rencontrant des difficultés de logement par CLI en 2005 (en %)

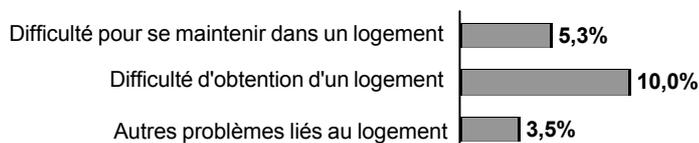
lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Evocation de problèmes liés au logement	23,6	18,3	11,0	28,1	18,9
Part de bénéficiaires en situation d'hébergement précaire *	7,2	7,8	9,2	4,9	7,5
Part de bénéficiaires hébergés chez un tiers	16,6	24,1	19,8	21,5	20,0

* Sont considérées comme en situation de logement ou d'hébergement précaire les personnes sans abris, en squat, en accueil d'urgence, en foyer ainsi que celles résidant en caravane.

Part des bénéficiaires selon la nature des difficultés de logement rencontrées par CLI en 2005 (en %)

lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion



Part des bénéficiaires signalant l'existence de dettes dans la famille par CLI en 2005 (en %)

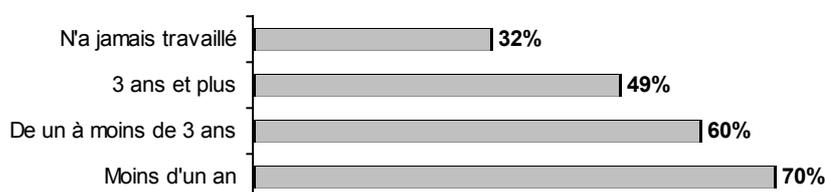
lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Existence de dettes dans la famille	24,7	29,9	27,8	38,7	28,8

Part des bénéficiaires titulaires du permis de conduire par CLI en 2005 (en %) à l'entrée dans le dispositif

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Part de titulaires du permis de conduire	49,3	57,7	59,8	57,6	55,4

Part des bénéficiaires titulaires du permis de conduire selon l'ancienneté d'inactivité (en %) à l'entrée dans le dispositif



Des entrants plus nombreux en 2005

MÉTHODOLOGIE

L'analyse qui suit porte sur les caractéristiques de la population entrée dans le dispositif en 2005.

Les informations utilisées ont été recueillies dans les bulletins de "Suivi statistique des bénéficiaires du RMI" établis lors de la demande.

Les caractéristiques comparées des entrants, des sortants et de l'ensemble des bénéficiaires font l'objet de la partie 4 (pages 28 et suivantes).

Données de cadrage et profil des entrants

Hausse soutenue du nombre d'entrées dans le dispositif

➤ 1 655 foyers sont entrés dans le dispositif en 2005, soit 219 de plus que l'année précédente.

➤ Le rythme d'accroissement du nombre d'entrants est très soutenu depuis 3 ans : + 15 % en 2005, + 32 % en 2004. Il diffère néanmoins nettement selon les CLI : Blois Agglomération enregistre la plus forte progression avec près de 18 % de nouveaux inscrits, alors qu'on note une stabilité en Vendômois.

➤ La ville de Blois concentre à elle seule 37 % des ouvertures de droit, les trois chefs lieux d'arrondissement regroupant 55 % du total départemental.

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
--	---------------------	-------------------	------------	---------	--------------

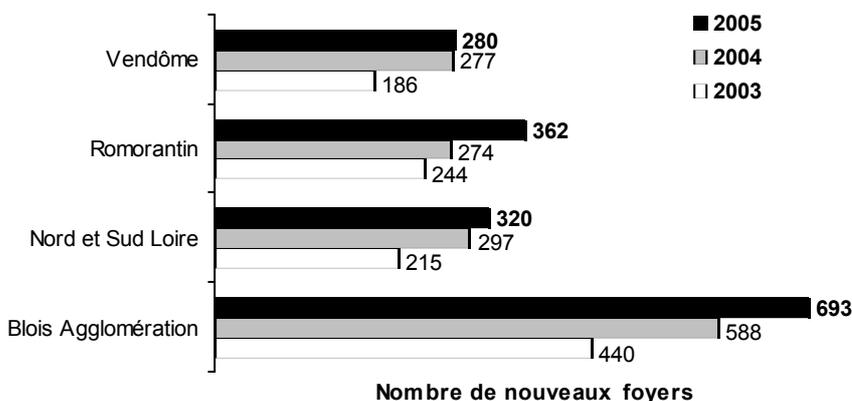
Nombre de foyers entrés dans le dispositif en

2003	440	215	244	186	1 085
2004	588	297	274	277	1 436
2005	693	320	362	280	1 655

Part de la CLI en % du total départemental des entrants

2003	40,6	19,8	22,5	17,1	100
2004	40,9	20,7	19,1	19,3	100
2005	41,9	19,3	21,9	16,9	100

Répartition des nouveaux foyers bénéficiaires par CLI



➤ Le nombre de jeunes entrants dans le dispositif a presque doublé en 3 ans.

➤ 624 jeunes de moins de 30 ans se sont inscrits courant 2005, totalisant 38 % des ouvertures de droit. Ils sont très majoritairement domiciliés dans l'un des trois chefs lieux du département (40 % dans la ville de Blois).

➤ Plus d'un jeune sur 4 a une charge de famille.

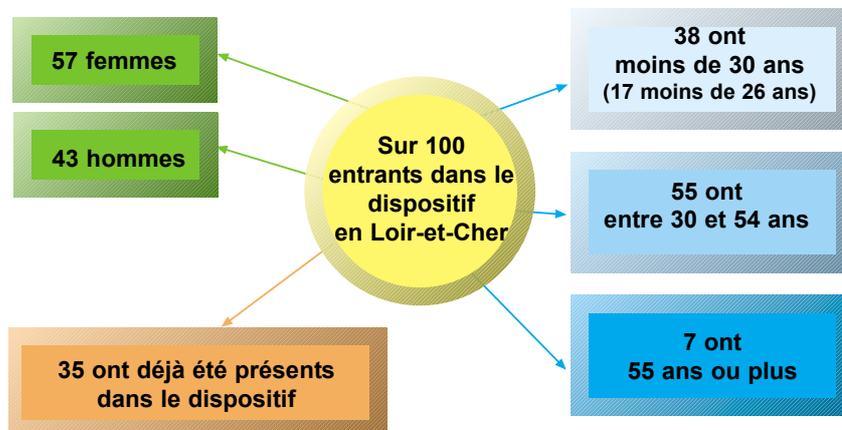
➤ Parallèlement, plus de 100 entrants ont 55 ans ou plus (7 %).

➤ Les entrées ont été proportionnellement plus nombreuses pour les femmes : + 67 % par rapport à 2003, + 36 % pour les hommes.

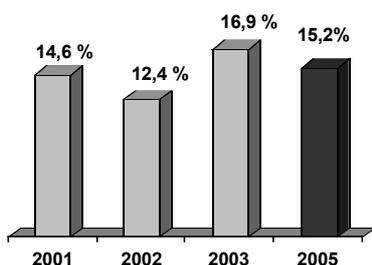
➤ Les mères isolées représentent 18 % des entrants en moyenne départementale, 21 % dans la CLI de Romorantin et 23 % dans celle de Nord et Sud Loire.

Forte proportion de jeunes et de mères isolées parmi les entrants

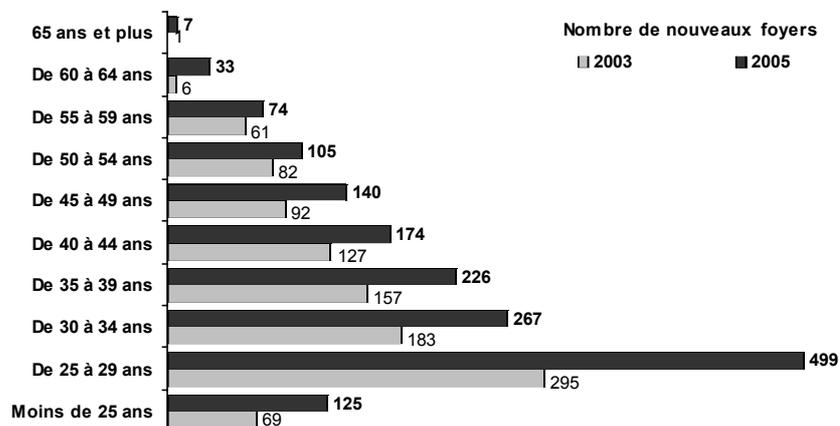
Typologie des entrants dans le dispositif RMI en 2005



Part des entrants de nationalité étrangère dans le dispositif RMI (en %)



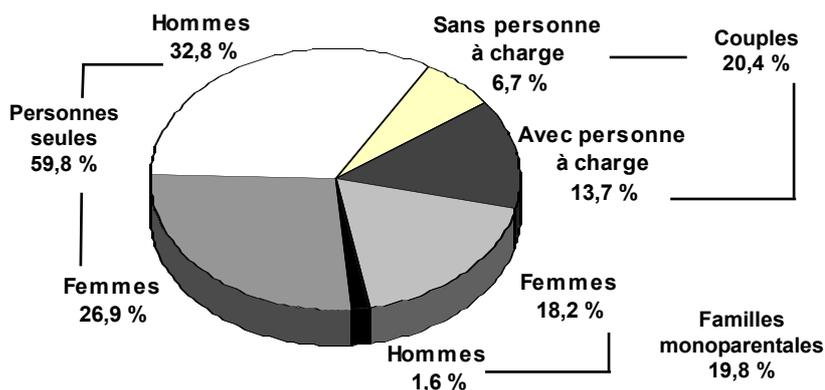
Répartition des entrants par âge



Répartition des entrants selon l'âge du bénéficiaire par CLI en 2005 (en %)

Age	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 30 ans	40,1	36,9	36,4	35,1	37,8
De 30 à 55 ans	53,8	55,9	55,0	58,4	55,3
Plus de 55 ans	3,8	4,4	6,1	4,3	6,9

Répartition des entrants selon la composition familiale (en %)

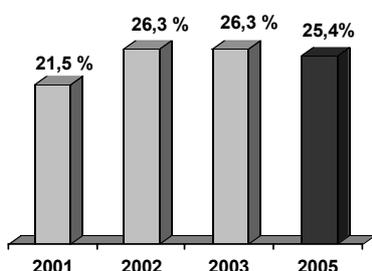


Degré d'employabilité et d'éloignement au marché du travail

Faible niveau de formation et de qualification⁷

- Bien que mieux formés que l'ensemble des bénéficiaires du RMI, les nouveaux inscrits sont peu nombreux à posséder un diplôme au moins équivalent au baccalauréat (25,4 %).
- Cette proportion atteint 33 % pour les classes d'âges de 26 à 35 ans ; ce n'est pas le cas pour les très jeunes entrants (25,2 %).
- Le niveau de formation des entrants dans les CLI de Romorantin et Vendôme apparaît nettement inférieur (20 % seulement de niveau bac ou plus).
- Globalement, les entrants ont le plus fréquemment occupé des postes d'ouvriers (qualifiés ou non), d'agents de service ou d'entretien, de gardiennage, etc. Néanmoins, près de 7 % ont exercé comme technicien, agent de maîtrise ou cadre.
- Près d'un entrant sur 4 ne dispose d'aucune expérience professionnelle. Ce chiffre est sensiblement plus élevé à Blois en raison de la sur-représentation des jeunes.
- 13,4 % déclarent n'avoir jamais cessé de travaillé.
- La part des nouveaux inscrits n'ayant pas travaillé depuis plus de 3 ans est plus élevée (19,8 % contre 14,8 % en 2003) traduisant pour partie le basculement de chômeurs en fin de droits dans le dispositif RMI. Au total plus de 55 % des entrants sont inscrits à l'ANPE.
- On relève dans la CLI de Romorantin une plus forte proportion de chômeurs non inscrits à l'ANPE parmi les entrants : 24 % (entre 12 et 16 % dans les autres CLI).
- 16 % sont parallèlement en emploi ou en formation.

Evolution de la part des entrants ayant un niveau au moins équivalent au baccalauréat (en %)

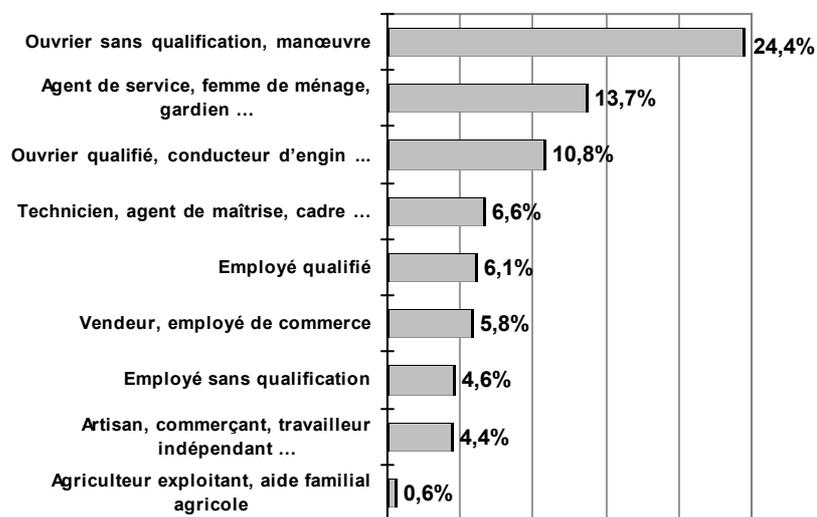


Répartition des entrants selon le niveau d'études par CLI en 2005 (en %)

Niveau d'études	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Niveaux I, II et III	10,4	15,8	8,6	7,4	10,9
Niveau IV	17,3	13,2	12,9	12,4	14,5
Niveau V	21,9	34,2	38,0	35,5	30,7
Niveaux V bis et VI	50,4	36,8	40,5	44,6	43,9

** Niveau de formation : I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

Répartition des entrants selon le métier le plus important déjà exercé (en %)



7. Les informations relatives à la formation, la vie professionnelle sont extraites du bulletin de suivi statistique des bénéficiaires du RMI et ne sont disponibles que pour 45 % des entrants.

L'information relative à une présence antérieure au sein du dispositif est extraite des bulletins de suivi statistique et n'est renseignée que pour 46 % des entrants (756 personnes).

➤ Plus du tiers des entrées correspondent à un retour dans le dispositif.

➤ Depuis plusieurs années, la part d'anciens érémistés s'accroît parmi les entrants.

➤ Un jeune sur 5, âgé de 25 à 29 ans, a déjà été présent dans le dispositif.

➤ Plus de la moitié des entrants âgés de 35 et 40 ans reviennent dans le dispositif.

➤ Le niveau d'études des entrants effectuant un retour est particulièrement faible (16 % ont un niveau équivalent au bac, 28 % pour ceux qui n'ont jamais été présents dans le dispositif).

Les informations sur les difficultés financières, de logement ou de santé figurent dans le bulletin de suivi statistique et peuvent être complétées en partie lors de l'élaboration d'un contrat. Les renseignements concernent selon le cas de 35 à 55 % des entrants.

➤ Compte tenu de la forte proportion de jeunes parmi les entrants, les difficultés de santé apparaissent moins prégnantes que pour l'ensemble des bénéficiaires du RMI, les difficultés financières sont également moins marquées. Près de 3 entrants sur 10 sont néanmoins concernés par chacune de ces situations.

➤ La part d'entrants résidant chez un tiers (parents ou amis) est de 6 points supérieure à celle constatée globalement (26,2 % contre 20 %).

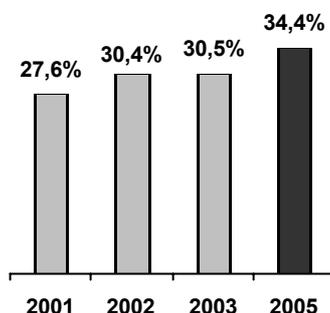
➤ Les entrants de la CLI de Blois Agglomération sont proportionnellement peu nombreux à posséder le permis de conduire (45 % contre près de 57 % en moyenne départementale).

Plus du tiers des entrants sont d'anciens érémistés

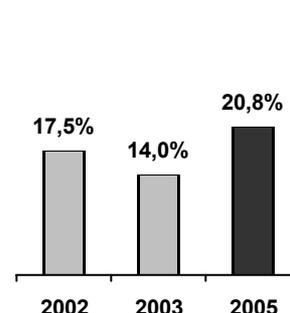
Répartition des entrants selon la récurrence dans le dispositif en 2005 (en %)

Récurrence dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
"N'a jamais été dans le dispositif"	62,5	69,7	63,7	69,1	65,6
"A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans"	12,6	11,9	10,5	13,8	12,2
"A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans"	24,9	18,4	25,7	17,1	22,2

Part des entrants ayant déjà été dans le dispositif auparavant en %



Part des entrants de 25 à 29 ans ayant déjà été dans le dispositif auparavant en %



Degré d'intégration sociale

Plus du tiers des entrants ne disposent pas d'un logement en nom propre

Part des entrants rencontrant des difficultés particulières en 2005 (en %)

Part des entrants ...	Loir-et-Cher
... évoquant des difficultés de logement	21,5
... hébergés chez un tiers ou en logement précaire	32,9
... évoquant des difficultés de santé	29,7
... évoquant des difficultés financières (dettes)	28,8

Seulement 44 % des jeunes entrants sont titulaires du permis de conduire

Part des entrants titulaires du permis de conduire en 2005 (en %)

Total entrants Loir-et-Cher	Hommes	Femmes	Moins de 30 ans	55 ans ou plus
56,8	63,4	52,6	44,2	55,4

Plus de 1 300 foyers sortis du dispositif en 2005

Données de cadrage et profil des sortants

MÉTHODOLOGIE

Les bénéficiaires sortis du dispositif au cours de l'année 2005 correspondent à ceux présents dans le dispositif au premier janvier 2005 ou entrés au cours de l'année et sortis au plus tard le 31 décembre 2005. Les personnes sorties puis entrées de nouveau dans l'année ne sont comptabilisées qu'une seule fois sauf dans le calcul du nombre de foyers sortis. Les statistiques 2003 ne portant pas exactement sur les mêmes champs, il convient de ne pas comparer les données brutes. Seules les évolutions de profil ont une signification.

Le taux de sortie 2005 correspond au nombre de bénéficiaires sortis du dispositif dans le courant de l'année 2005 rapporté à l'ensemble des bénéficiaires présents au 31 décembre 2004 selon les données extraites de l'outil Perceval début 2006.

Un foyer sur quatre est sorti du dispositif en 2005

Foyers sortis du dispositif en 2005 (en %)

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre de foyers sortis du dispositif en 2005	559	273	257	249	1 338
Part de la CLI en 2005 en % (2003)	41,8 (40)	20,4 (21,5)	19,2 (22,1)	18,6 (16,3)	100 (100)

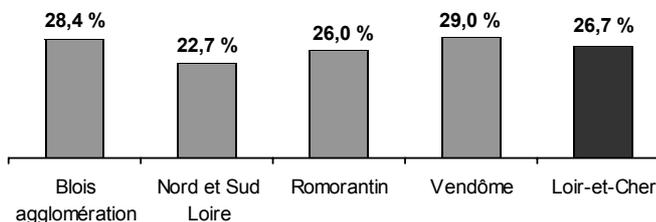
➤ Plus du quart des bénéficiaires sont sortis du dispositif au cours de l'année, soit 1 338 foyers.

➤ La CLI de Blois Agglomération en recouvre près de 42 % (à peine 35 % trois ans plus tôt). Elle enregistre le meilleur taux de sortie après la CLI de Vendôme.

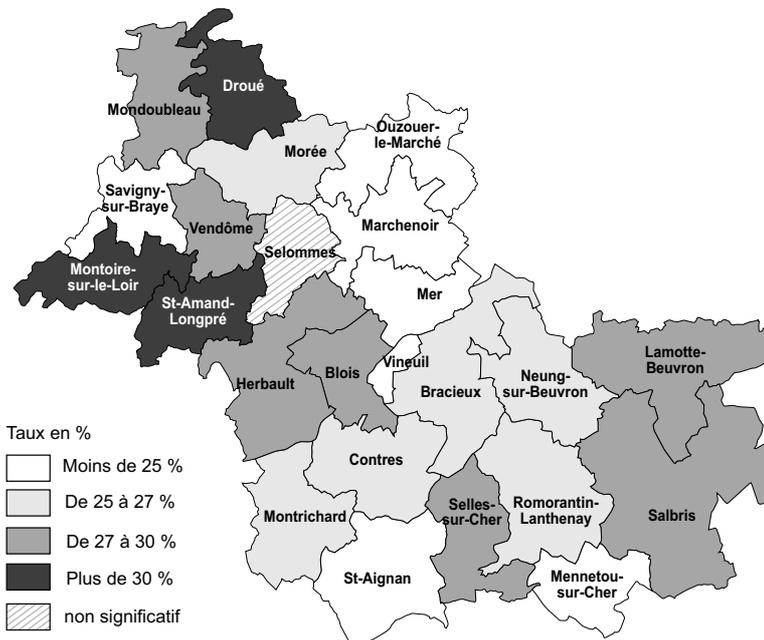
➤ La situation observée pour la ville de Romorantin et sa proche périphérie est un peu moins favorable que celle des deux autres chefs lieux : à peine plus d'un foyer sur 4 a quitté le dispositif.

➤ La part de bénéficiaires sortis du dispositif en 2005 apparaît la plus faible dans les cantons de Saint-Aignan et Mer (moins d'un foyer sur 5).

Taux de sortie par CLI en 2005
(Nombre de foyers sortis dans l'année rapporté au nombre de foyers présents au 31 décembre 2004)



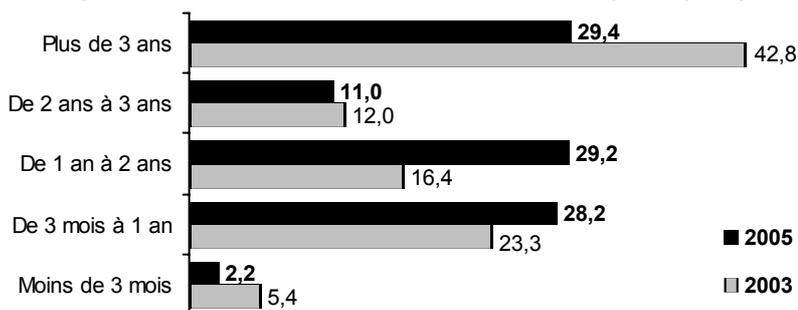
Taux de sortie par canton en 2005
(Nombre de foyers sortis dans l'année rapporté au nombre de foyers présents au 31 décembre 2004)



➤ La majorité des sorties (près de 60 %) a concerné des foyers présents dans le dispositif depuis moins de deux ans.

➤ Près de 400 bénéficiaires ont plus de 3 ans d'ancienneté au moment de leur sortie. Leur poids dans le total des sortants a fortement diminué (13 points de moins qu'en 2003). Cette évolution s'explique notamment par l'accroissement très important en 2004 et 2005 d'entrants n'ayant effectué qu'un passage de courte durée dans le dispositif.

Répartition des sortants selon l'ancienneté dans le dispositif (en %)



Répartition des sortants par CLI selon l'ancienneté dans le dispositif en 2005 (en %)

Ancienneté dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de trois mois	2,7	1,8	2,3	1,2	2,2
De 3 mois à 1 an	30,2	24,9	26,8	28,5	28,2
De 1 an à 2 ans	29,5	26,4	30,7	30,1	29,2
De 2 ans à 3 ans	11,4	14,3	8,6	8,8	11,0
Plus de 3 ans	26,1	32,6	31,5	31,3	29,4

Progression de la part des jeunes parmi les sortants

➤ Les jeunes de moins de 35 ans enregistrent des taux de sortie nettement supérieurs aux autres classes d'âge, à l'exception des classes de 60 ans et plus, peu nombreuses et pour lesquelles intervient l'ouverture de droits à la retraite.

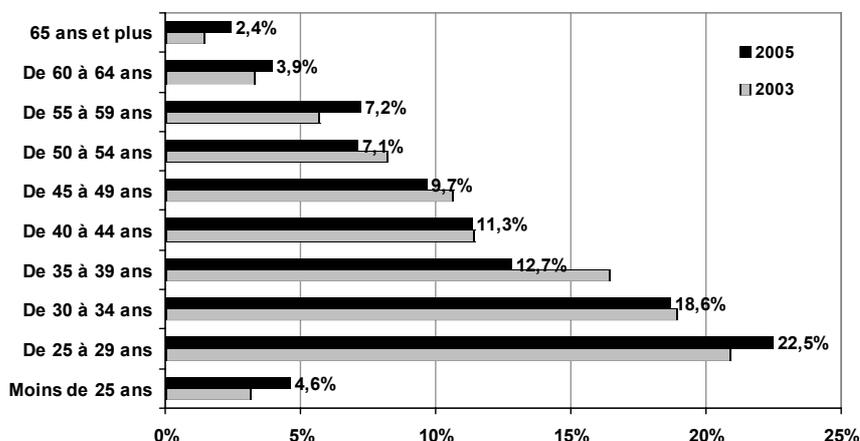
➤ Dans la CLI de Blois Agglomération, près de 46 % des moins de 30 ans ont quitté le dispositif dans le courant de l'année.

➤ On note globalement peu d'écart dans les taux de sortie observés par sexe excepté pour les jeunes femmes (41 % des moins de 25 ans sont sorties dans l'année, 44 % entre 25 et 30 ans, contre respectivement 11 et 41 % pour leurs homologues masculins). La différence est également très marquée pour les personnes de 65 ans et plus.

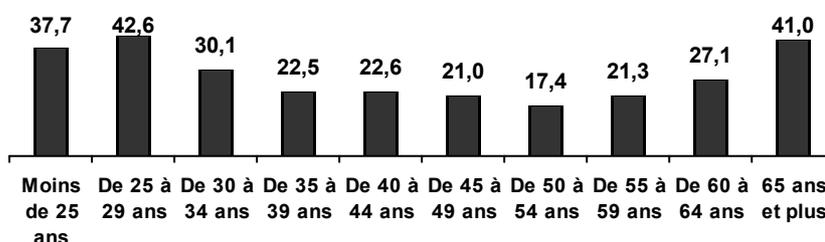
➤ Comme les années antérieures, les personnes seules sont sur-représentées parmi les sortants : 64 % contre 58 % de l'ensemble des bénéficiaires)

➤ La nationalité du bénéficiaire ne semble pas constituer un frein particulier à la sortie du dispositif.

Répartition par âge des sortants (en %) Comparaison 2003 - 2005



Taux de sortie par tranche d'âge (en %)



Taux de sortie selon l'âge par CLI en 2005 (en %)

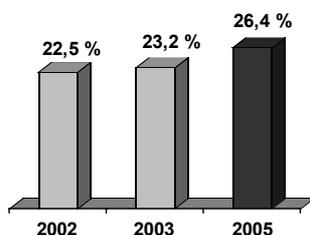
Age	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 30 ans	45,8%	34,9%	42,9%	38,2%	41,6%
De 30 à 55 ans	24,5%	20,2%	21,2%	27,3%	23,3%
55 ans et plus	23,4%	21,7%	29,9%	27,3%	25,0%

➤ Le niveau d'études des sortants progresse : plus de 26 % détiennent un diplôme au moins équivalent au bac (23 % deux ans plus tôt), 43 % parmi les jeunes de moins de 30 ans (à peine 38 % en 2003).

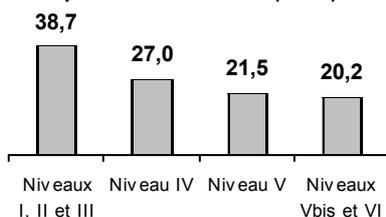
➤ Les sortants de moins de 26 ans sont, à l'inverse, très peu diplômés : un sur 7 seulement a atteint le niveau bac.

➤ Les chances de sorties sont presque deux fois plus importantes pour les plus diplômés que pour les personnes de niveau V bis ou VI.

Evolution de la part des sortants ayant un niveau au moins équivalent au baccalauréat (en %)



Taux de sortie par niveau d'études (en %)



➤ Près du quart des sortants ne disposent d'aucune expérience professionnelle. Il s'agit majoritairement de femmes (63 %), toutes classes d'âge confondues.

➤ Les taux de sorties sont supérieurs pour les bénéficiaires ayant exercé un emploi qualifié, sauf pour les employés.

Degré d'employabilité

AVERTISSEMENT

Les taux de sorties sont calculés sur la base des éléments recueillis pour l'année 2005 et permettant d'établir le profil des bénéficiaires au 31 décembre 2004. Il sont donnés à titre indicatif et ne peuvent être comparés aux chiffres présentés dans les tableaux de bord précédents.

Amélioration du niveau d'études des sortants

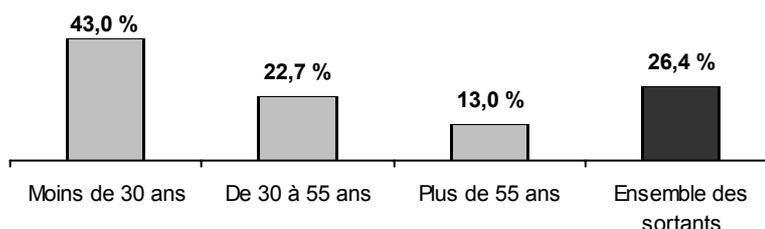
Répartition des sortants selon le niveau d'études (en %)



■ Niveaux I, II et III ■ Niveau IV ■ Niveau V □ Niveaux V bis et VI

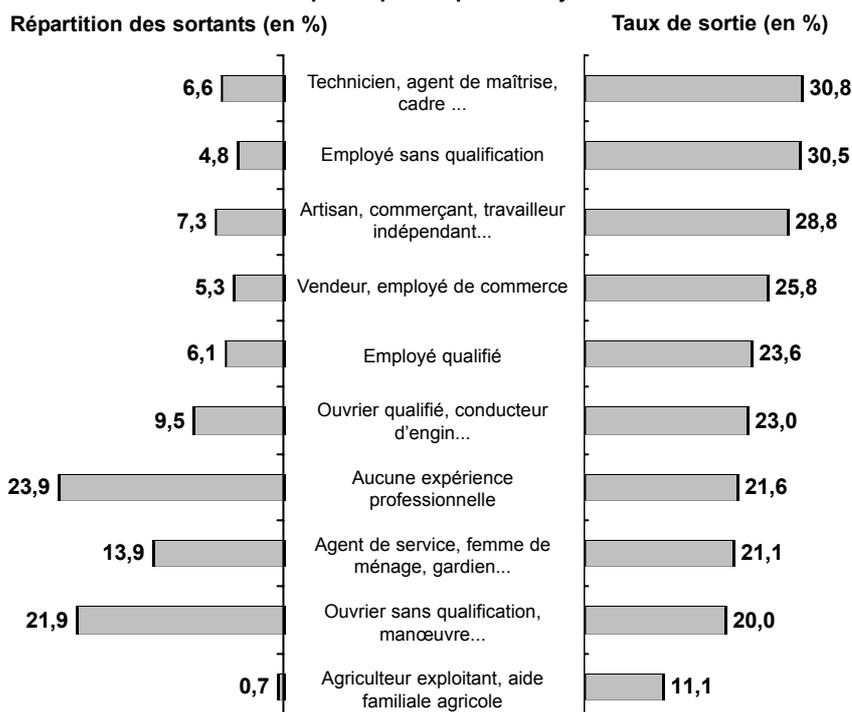
** Niveau de formation : I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

Part des sortants ayant un niveau d'études au moins égal au baccalauréat selon l'âge en 2005



Moins d'un sortant sur quatre a exercé un emploi qualifié

Répartition des sortants et taux de sortie selon l'emploi le plus important déjà exercé



Les données relatives au degré d'éloignement au marché du travail sont disponibles pour moins du tiers des sortants. Il apparaît donc peu pertinent de les analyser par CLI.

➤ La répartition des sortants selon l'ancienneté d'inactivité au moment de leur entrée dans le dispositif est restée relativement stable depuis 2003.

➤ Seule une période courte entre l'interruption de l'activité et l'inscription dans le dispositif semble favoriser les chances de sortie. Près d'un sortant sur deux déclare moins d'un an entre son dernier emploi et l'ouverture de droit au RMI. Cette proportion se réduit pour les plus âgés (39 % seulement).

➤ Parmi les sortants pour lesquels l'information est connue⁸, la moitié était inscrite à l'ANPE et un quart se trouvait en situation d'emploi ou de formation lors de la signature de leur contrat d'insertion.

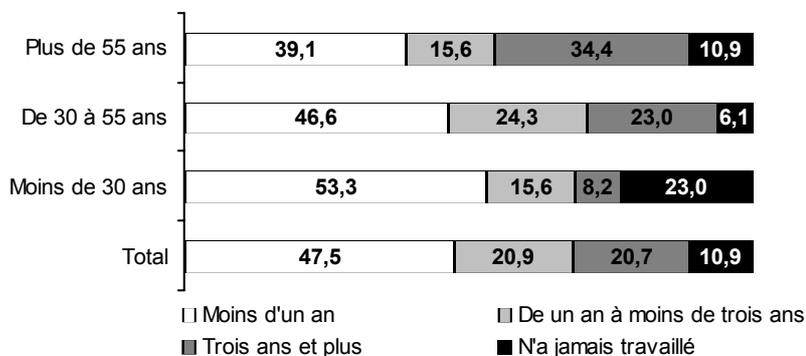
➤ La part des sortants ayant déjà été présents dans le dispositif augmente depuis plusieurs années : plus de 35 % en 2005 (soit 10 points de plus qu'en 2002).

➤ La corrélation entre la récurrence dans le dispositif et les chances de sortie apparaît faible. On remarque cependant que le taux de sortie est plus élevé lorsque les mouvements d'entrées et sorties se sont déroulés dans la période récente.

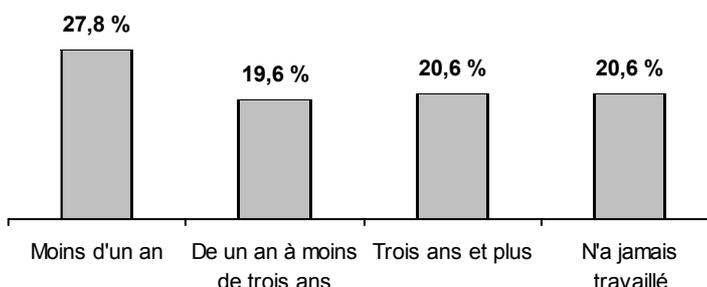
Degré d'éloignement au marché du travail

Près d'un sortant sur deux était en activité peu avant son entrée dans le dispositif

Répartition des sortants selon l'ancienneté d'inactivité (en %) à l'entrée dans le dispositif

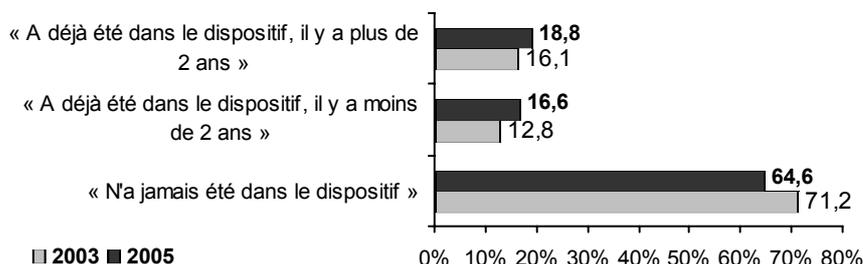


Taux de sortie selon l'ancienneté d'inactivité (en %) à l'entrée dans le dispositif



Le retour dans le dispositif ne présume pas des chances de sortie

Répartition des sortants selon la récurrence dans le dispositif (en %) à l'entrée dans le dispositif



Taux de sortie selon la récurrence dans le dispositif (en %) à l'entrée dans le dispositif



8. A peine 300 bénéficiaires concernés.

Caractéristiques comparées des bénéficiaires

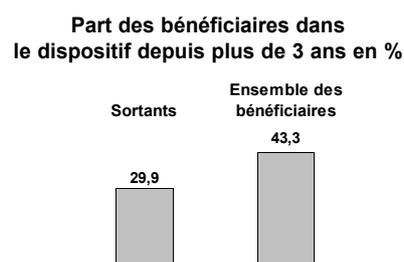
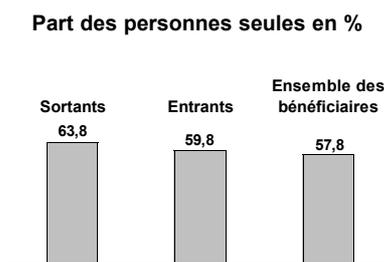
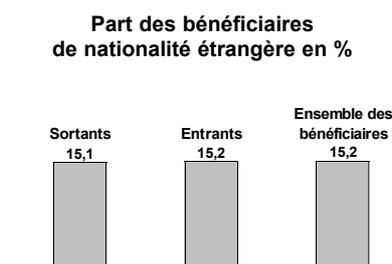
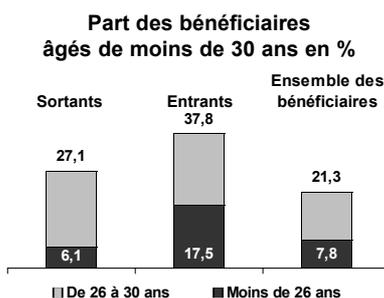
Principaux traits caractéristiques des entrants et sortants du dispositif par rapport à l'ensemble des bénéficiaires.

Profil

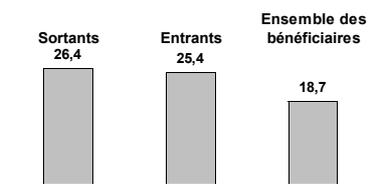
	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2003	2005	2003	2005	2003	2005
Sexe						
Femmes	52,5	57,5	53	54,3	53,4	53,9
Hommes	47,5	42,5	47	45,7	46,6	46,1
Age						
Moins de 30 ans	33,9	37,8	24	27,1	19,2	21,3
Entre 30 et 49 ans	52,1	48,9	57,4	52,3	56,9	56,0
Plus de 50 ans	14,0	13,3	18,6	20,6	23,9	18,4
Nationalité						
Française	83,1	84,8	86,8	84,9	85,2	84,8
Etrangère	16,9	15,2	13,2	15,1	14,8	15,2
Situation familiale						
Couples	21,6	20,4	20	20	22,4	21,8
Familles monoparentales	9,3	19,9	15,6	16,3	17,9	20,4
Personnes seules	69,1	59,8	64,3	63,8	59,7	57,8
Ancienneté dans le dispositif						
Moins de 3 mois			5,4	2,2	6,3	8,0
De 4 mois à 1 an			23,3	28,2	17,5	20,0
De 1 an à 2 ans			16,4	29,2	14,8	18,6
De 2 ans à 3 ans			12	10,5	10,3	10,0
Plus de 3 ans			42,8	29,9	51,1	43,3

➤ Pour beaucoup de jeunes, le RMI ne constitue qu'une solution transitoire : leur poids dans l'ensemble des bénéficiaires est nettement moindre que parmi les entrants et les sortants.

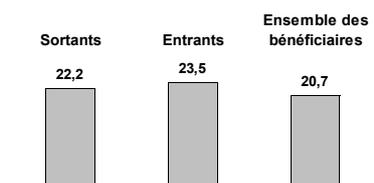
➤ La nationalité ne constitue pas un facteur influant sur le maintien dans le dispositif : la proportion d'étrangers est identique dans les flux et les bénéficiaires présents au 31/12/2005.



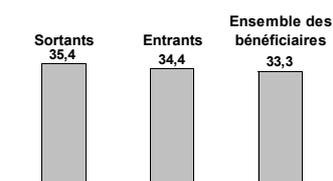
Part des bénéficiaires ayant un niveau d'études au moins égal au baccalauréat en %



Part des bénéficiaires ayant exercé auparavant un emploi qualifié en %



Part des bénéficiaires ayant déjà été dans le dispositif auparavant en %



Degré d'employabilité

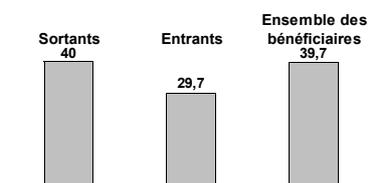
	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2003	2005	2003	2005	2003	2005
Niveau d'études						
Niveaux I, II et III	13,7	10,9	11,6	14,8	8,3	8,1
Niveau IV	12,6	14,5	11,6	11,6	9,6	10,6
Niveau V	27,0	30,7	29,2	27,8	26,8	30,5
Niveaux V bis et VI	46,8	43,9	47,6	45,8	55,2	50,8
Qualification						
Part des bénéficiaires ayant auparavant exercé un emploi qualifié	24,8	23,5	24,4	22,2	22,6	20,7

Degré d'éloignement au marché du travail

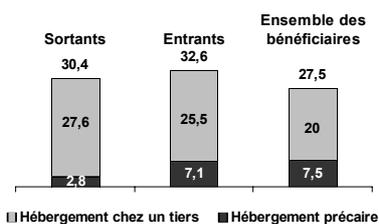
	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2003	2005	2003	2005	2003	2005
Passé professionnel						
N'a jamais cessé de travailler	12,4	13,4	12,5	11	11,6	11
Travail régulier suivi de chômage ininterrompu	15,8	16,2	17,5	19,8	16,2	16,4
Travail régulier suivi d'alternance emploi chômage	31,6	29	25,4	27,7	26,1	27,9
Longues périodes de chômage et quelques périodes de travail	14,5	15,4	15,8	14,4	16,3	16,1
Longue interruption d'activité (santé, raisons familiales)	14,0	14,8	17,1	16	16,2	16,4
N'a jamais travaillé	11,6	11,3	11,7	11,2	13,6	12,2
Ancienneté d'inactivité						
N'a jamais travaillé	11,7	11,1	12,1	10,9	13,6	12,1
Moins d'un an	47,6	42,1	45,1	47,5	39,2	38,7
De un an à moins de trois ans	26	27	21,7	20,9	25,4	26,3
Trois ans et plus	14,8	19,8	21,1	20,7	21,9	22,8
Récurrence dans le dispositif						
"N'a jamais été dans le dispositif"	69,5	65,6	75,8	64,6	69	66,7
"A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans"	10,2	12,2	12,8	16,6	12,3	12,8
"A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans"	20,3	22,2	16,1	18,8	18,8	20,5

Les données relatives logement ne peuvent être comparées aux chiffres des tableaux de bord précédents en raison de sources différentes.

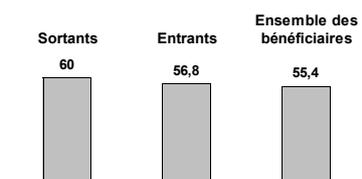
Part des bénéficiaires ayant des difficultés de santé en %



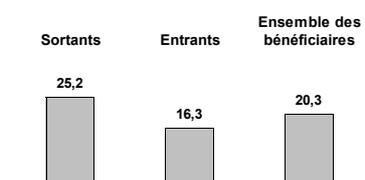
Part des bénéficiaires ne disposant pas d'un logement stable en %



Part des bénéficiaires possédant le permis de conduire en %



Part des bénéficiaires en emploi ou en formation en %



Degré d'intégration sociale

	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2003	2005	2003	2005	2003	2005

Bénéficiaires ayant des difficultés de santé

Oui	30	29,7	33,5	38	37,4	39,7
-----	----	------	------	----	------	------

Bénéficiaires ayant des difficultés liées au logement

Oui	22,1	21,5	23,2	18	23	18,9
-----	------	------	------	----	----	------

Statut d'occupation ou type d'hébergement

Hébergement précaire*		7,1		2,8		7,5
-----------------------	--	-----	--	-----	--	-----

Hébergé chez des parents ou des amis		25,5		27,6		20
--------------------------------------	--	------	--	------	--	----

Locataire d'un logement HLM		37,7		39,9		40,6
-----------------------------	--	------	--	------	--	------

Locataire ou sous-locataire d'un logement vide non HLM ou meublé		20,7		19,3		20,9
--	--	------	--	------	--	------

Logé gratuitement (logement de fonction, logement prêté)		1,8		2		2
--	--	-----	--	---	--	---

Accédant à la propriété		3		3,7		2,7
-------------------------	--	---	--	-----	--	-----

Propriétaire non accédant		4,1		4,8		6,3
---------------------------	--	-----	--	-----	--	-----

Bénéficiaires ayant des dettes dans la famille

Oui	33,4	28,8	32,9	27,8	32,5	28,8
-----	------	------	------	------	------	------

Bénéficiaires ayant le permis de conduire

Oui	67,7	56,8	64,4	60	62,8	55,4
-----	------	------	------	----	------	------

* Sont considérés comme en hébergement précaire les personnes sans abri, en squat, en foyer ou en caravane

Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi

	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2003	2005	2003	2005	2003	2005

Situation professionnelle (lors de l'élaboration de leur dernier contrat d'insertion)

En emploi ou en formation	18,5	16,3	33,8	25,2	22,3	20,3
---------------------------	------	------	------	------	------	------

Chômeur inscrit à l'ANPE	53,4	55,4	42,5	50,4	42,9	46
--------------------------	------	------	------	------	------	----

Chômeur non inscrit à l'ANPE	18,5	16,0	15,3	14,2	21,7	20,8
------------------------------	------	------	------	------	------	------

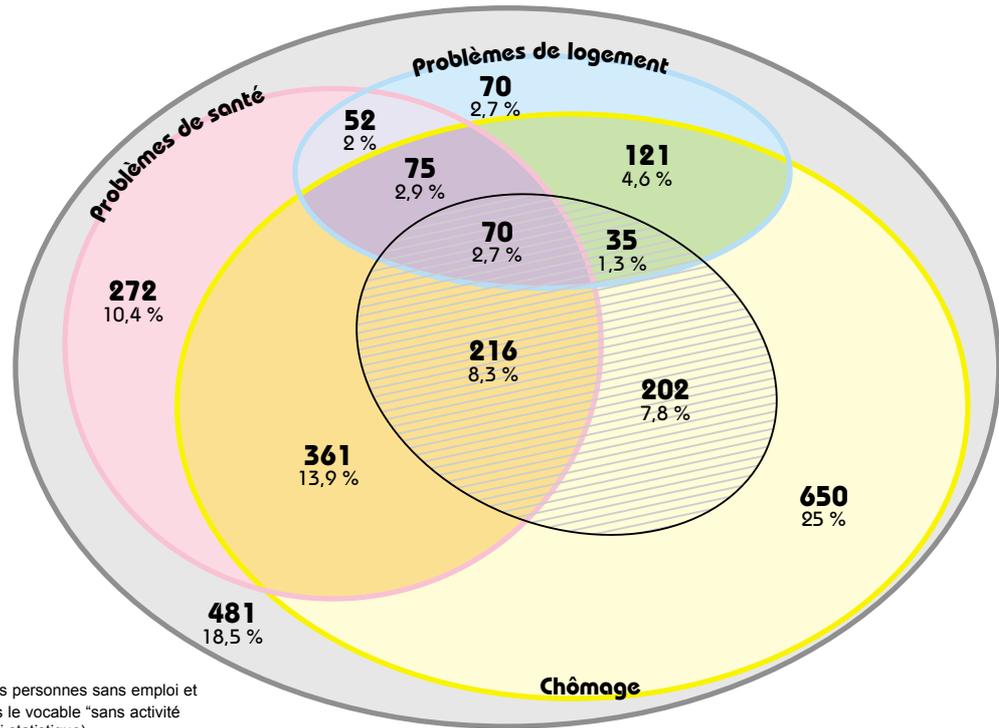
Sans activité professionnelle	9,6	12,3	12,5	10,3	13,1	12,8
-------------------------------	-----	------	------	------	------	------

Répartition des bénéficiaires du RMI selon la nature des difficultés rencontrées au moment de l'élaboration ou du renouvellement de leur dernier contrat

2 605 bénéficiaires ayant un contrat signé ou renouvelé en 2005 comprenant des éléments sur la situation professionnelle, dont :

- 1207 chômeurs inscrits à l'ANPE (46,3 %)
- 523 chômeurs non inscrits à l'ANPE (20,1 %)
- 875 en emploi, en formation ou personnes inactives* (33,6 %)

Hommes : 43 %
 Femmes : 57 %
 Moins de 26 ans : 6,6 %
 De 26 à 30 ans : 13,7 %
 55 ans et plus : 10,5 %
 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 37,1 %



* Sont considérées comme inactives les personnes sans emploi et n'en recherchant pas (répertoriées sous le vocable "sans activité professionnelle" dans le bulletin de suivi statistique)

Situation au regard de l'emploi

(En %)

Difficultés de logement et / ou de santé	En emploi, en formation ou personnes inactives	Chômeurs ...	
		... inscrits à l'ANPE	... non inscrits à l'ANPE
N'évoquant pas de difficultés particulières de logement ou de santé	Hommes : 33,3 Femmes : 66,7 Moins de 26 ans : 12,7 De 26 à 30 ans : 13,3 55 ans et plus : 7,9 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 31,4	Hommes : 46,2 Femmes : 53,8 Moins de 26 ans : 7,2 De 26 à 30 ans : 20,5 55 ans et plus : 5,2 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 25,5	Hommes : 49,5 Femmes : 50,5 Moins de 26 ans : 9,9 De 26 à 30 ans : 17,8 55 ans et plus : 12,4 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 42,4
Signalant des difficultés de logement	Hommes : 35,7 Femmes : 64,3 Moins de 26 ans : 7,1 De 26 à 30 ans : 21,4 55 ans et plus : 4,3 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 32,4	Hommes : 48,8 Femmes : 51,2 Moins de 26 ans : 7,4 De 26 à 30 ans : 23,1 55 ans et plus : 3,3 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 28,5	Hommes : 48,6 Femmes : 51,4 Moins de 26 ans : 20,0 De 26 à 30 ans : 22,9 55 ans et plus : 8,6 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 36,1
Signalant des difficultés de santé	Hommes : 35,7 Femmes : 64,3 Moins de 26 ans : 1,1 De 26 à 30 ans : 7,4 55 ans et plus : 19,9 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 47,8	Hommes : 48,5 Femmes : 51,5 Moins de 26 ans : 2,8 De 26 à 30 ans : 8,6 55 ans et plus : 8 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 40,7	Hommes : 50,5 Femmes : 49,5 Moins de 26 ans : 1,9 De 26 à 30 ans : 5,6 55 ans et plus : 24,1 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 59,4
Signalant des difficultés de logement et de santé	Hommes : 34,6 Femmes : 65,4 Moins de 26 ans : 1,9 De 26 à 30 ans : 11,5 55 ans et plus : 26,9 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 45,3	Hommes : 44,0 Femmes : 56,0 Moins de 26 ans : 1,3 De 26 à 30 ans : 2,7 55 ans et plus : 6,7 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 44,7	Hommes : 40,0 Femmes : 60,0 Moins de 26 ans : 4,3 De 26 à 30 ans : 1,4 55 ans et plus : 17,1 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 60,0